

Je reconnais que l'intervention de l'Etat est inévitable. Mais je pense qu'elle doit être limitée aux secteurs et aux modes d'action où l'initiative privée est moins efficace ou non présente. La croissance économique se fonde sur l'utilisation des ressources humaines et naturelles et sur l'emploi du capital. Le Canada est un pays riche, mais immense et assujéti à des problèmes régionaux de nature économique et sociale fort différente... L'Etat est forcé d'agir dans le domaine économique-social et les frais de l'intervention de l'Etat augmentent sans cesse Il y a une série de choix à faire selon un ordre de priorité.

Roger CHARBONNEAU



HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIERE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

25¢

VOL. XXXVI NO 35

635 est, boul. Henri Bourassa, Montréal 12

31 août 1964

Les prix de l'acier d'armature subissent des hausses de \$5.00 et \$7.00 la tonne dans la province de Québec

Les prix de l'acier d'armature viennent de subir une augmentation assez considérable dans la province. Le principal fournisseur canadien dans ce secteur, Steel Co. of Canada, a informé sa clientèle québécoise, la semaine dernière, qu'une hausse de \$5 la tonne entrerait en vigueur immédiatement sur les livraisons effectuées directement aux usagers. Une autre augmentation de \$7 la tonne entrera en vigueur le 1er octobre prochain sur les livraisons destinées aux fabricants et distributeurs.

Cette hausse, qui se situe aux environs de 6 pour cent et qui entraînera une augmentation assez importante dans le coût des grands projets en cours dans la province, s'étendra vraisemblablement à la plupart des produits provenant des aciéries. Elle est la conséquence principale d'une forte pénurie d'acier qui s'est développée au cours des derniers mois et qui connaît son point le plus critique au cours de septembre prochain.

Production insuffisante

Même si les aciéries canadiennes produisent, depuis plusieurs mois déjà, à un rendement qui dépasse sensiblement leur capacité normale, la production canadienne d'acier n'est pas suffisante pour satisfaire à la demande croissante. La situation de pénurie a commencé de se développer l'automne dernier alors que l'Hydro-Québec demandait plus de 50,000 tonnes d'acier d'armature pour ses projets de la Manicouagan. La

pression a continué par la suite de s'accroître, alors qu'une activité industrielle intense se développait dans plusieurs régions du pays, notamment dans la province de Québec où les travaux publics de toute nature ont connu au cours des derniers mois un essor considérable.

De l'avis des experts du marché, cette pénurie continuera à se développer au cours des prochains mois pour finalement s'atténuer vers la fin de l'an prochain alors que les nouveaux établissements mis en production dans la province et ailleurs au Canada permettront de retrouver un certain équilibre entre l'offre et la demande.

Cette crise du marché de l'acier est la plus grave qui se soit développée au pays depuis 1957. Elle oblige même les producteurs à pratiquer un régime assez sévère de distribution, les quantités disponibles pour chaque acheteur étant limitées selon le volume de ses achats antérieurs.

Les importations

Les importations canadiennes d'acier, notamment d'Europe et du Japon, ont permis dans une certaine mesure de combler le déficit de la production canadienne. Toutefois, les possibilités dans ce secteur sont maintenant restreintes parce que les aciéries européennes ont modifié radicalement leur position de concurrents en novembre dernier. Elles ne fixent plus leurs prix de vente de façon à obtenir le maximum de rendement de leurs établissements, mais elles se conforment aux conditions générales du marché où elles tentent de pénétrer. A cause de cette nouvelle politique, qui est le résultat d'une entente entre producteurs, il n'est plus possible d'obtenir sur le marché de l'acier importé à des prix inférieurs à ceux qui sont actuellement fixés par les aciéries canadiennes. On ne saurait donc compter sur une augmentation des importations pour so-

(suite en page 5)

Nomination de M. Boulanger au C.E.E.

Une décision qui marquera un nouveau départ pour cet organisme

Le Conseil d'Expansion Economique Inc., qui a déjà joué un rôle de premier plan dans les milieux d'affaires canadiens-français, apportera au cours des prochaines semaines d'importantes modifications à l'orientation générale de ses activités.

La direction du Conseil, qui vient d'approuver la nomination de M. Trefflé Boulanger au poste de directeur général de cet organisme, tiendra une assemblée générale de ses membres le 18 septembre prochain en vue de fixer les nouveaux objectifs de son action et de mettre au point un programme d'éducation économique qui pourrait par la suite être soumis au ministère provincial de l'Éducation.

Evolution nécessaire

Un membre de la direction du Conseil a précisé au représentant des Affaires que la nomination de M. Boulanger, qui a fait une brillante carrière à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, signifiait tout simplement que le Conseil, sans négliger ses services techniques de toute nature qu'il rend aux

hommes d'affaires de la province, mettrait désormais l'accent sur l'éducation économique, revenant ainsi aux buts qui avaient motivé sa formation.



Depuis quelques années le conseil, qui avait mis sur pied un service de documentation et de recherches, avait été appelé à servir de conseiller financier auprès de ses membres. Il a mené d'importantes campagnes dans le domaine du commerce ban-

caire et de l'assurance-vie afin d'inciter les Québécois à placer leurs épargnes dans des entreprises canadiennes-françaises. Il avait été forcé, dans une large mesure, à travailler presque exclusivement à la solution des problèmes qui lui étaient soumis par ses membres.

Il continuera d'offrir des services techniques et de recherches à ses milliers de membres, mais il élargira à la fois ses activités dans le domaine de l'éducation économique.

Domaine de l'enseignement

Le Conseil a déjà préparé un programme de cours d'initiative économique qui sera mis à l'essai probablement cette année dans quelques institutions d'enseignement secondaire, afin d'en assurer l'adaptation. Si ces cours se révèlent fructueux, le Conseil demandera au ministère de l'Éducation de les incorporer à son programme d'enseignement.

La direction du Conseil projette encore de développer considérablement son centre de documentation aux fins de mieux servir ses nouveaux objectifs.

Un idéal à développer

Notre province peut tenir une fonction de leadership

Par Laurent LAUZIER

Il serait sans doute à propos que les milieux d'affaires canadiens français, de même que tous ceux qui s'intéressent directement à l'essor économique de la province de Québec, étudient davantage la possibilité de collaborer avec ceux qui sont en mesure de nous procurer les capitaux dont nous avons un immense besoin.

Au fait, il faut maintenant se demander si le climat actuel, qui est alimenté par la poursuite de théories politiques les plus diverses, ne nous empêche pas d'apercevoir que l'alliance économique doit d'abord être établie dans notre province entre la finance anglo-saxonne et les éléments les plus dynamiques de notre propre finance de façon à assumer cette fonction de leadership qui semble manquer si fortement à l'économie canadienne.

Cette idée d'une collaboration plus étroite entre Canadiens anglais et Canadiens français à l'échelle de la province n'est pas nouvelle. Elle a suscité d'heureuses initiatives au cours des dernières années pour ne mentionner que la formation de RoyNat, cette banque de développement industriel qui connaît un grand succès. Elle a conduit au cours de l'hiver dernier à de multiples rencontres qui groupaient les industriels et les financiers les plus en vue de la métropole.

Possibilité d'entente

S'il est vrai qu'une profonde évolution se manifeste dans la province et que les nôtres semblent prendre conscience de leur force et surtout de leurs droits, il faut admettre aussi que nous ne sommes pas les seuls à bouger. L'élite administrative des grandes sociétés qui sont établies chez nous modifie ses positions. Il ne semble pas exagéré d'affirmer que les Anglais nous comprennent maintenant mieux et que nombre d'entre eux sont disposés à travailler dans la province dans un esprit d'égalité avec leurs compatriotes canadiens-français.

A y réfléchir longuement, il apparaît que cette solution est peut-être la seule qui peut sauver l'unité canadienne et surtout préserver notre haut niveau de vie dans la province. Il est bien évident, en effet, que si nous n'apprenons pas à travailler et à bâtir avec ceux qui commandent aux capitaux et qui ont en plus ce goût inné des affaires et de l'industrie qui nous fait si fortement défaut, nous serons finalement forcés d'opter pour la séparation d'avec les autres provinces. Quelle que soit la puissance du levier économique que prétend détenir l'Etat québécois, il fera peu pour notre véritable libération économique si au lieu d'unifier les forces diverses qui donnent vie et puissance à notre essor industriel il devient un facteur de division et de réclamations.

Un idéal commun

Il arrive que la puissance financière canadienne tend de plus en plus à se concentrer dans la métropole et que ceux qui la dirigent sont plus conscients des possibilités énormes qui se présentent dans notre province. Si au lieu de critiquer cette présence, nous essayons d'en faire notre alliée véritable dans un programme de travail et de développement où nos aptitudes et notre nouveau dynamisme seraient mis à profit, nous pourrions rapidement devenir la province la plus progressive du pays, celle qui détendrait véritablement le leadership dans le développement harmonieux de l'économie canadienne.

Nous savons que nombre de financiers et d'industriels québécois, tant d'expression française que de culture anglaise, partagent maintenant cet idéal et seraient disposés à lui donner un essai loyal. Ils ne peuvent agir avec efficacité et surtout élargir les cadres de leur actions dans le climat politique actuel et le tapage qui est savamment entretenu par ceux qui reconnaissent à l'Etat tous les pouvoirs de libération et toutes les vertus de la plus moderne des administrations. Il faut peut-être que cette maladie de la socialisation continue de nourrir les rêves de notre jeunesse qui deviendra plus raisonnable quand elle aura dépassé l'âge des illusions. Il n'en reste pas moins que la véritable formule de notre épanouissement est mis en danger par de faux théoriciens qui vivent dans un monde qui n'est pas le nôtre et qui oublient que c'est précisément sous un régime de libre entreprise que l'économie nord-américaine a produit le plus haut niveau de vie qui soit au monde.

L'organisation du bureau

Le déménagement

par JEAN-MARC CHAPUT, L. Sc. comm.
Professeur aux H.E.C.



Après maintes tentatives d'élaboration du plan, après moultes discussions aux différents échelons de l'administration, nous en sommes arrivés au plan définitif. Nous avons donc mis en place, définitivement, toutes les formes de papier représentant le mobilier et l'équipement de notre bureau. Nous avons, de plus, placé sur chaque pièce d'équipement un code correspondant au code sur le plan lui-même. Nous sommes maintenant prêts à considérer notre déménagement.

Cédule du déménagement

La première étape à franchir est d'établir une cédule du déménagement. Evidemment, l'idéal est toujours de pouvoir déménager une fin de semaine et durant une période tranquille; car il est à noter que pour un certain temps, la productivité de chaque employé sera moins élevée à cause de l'ajustement que tous ces employés devront faire avant de se sentir vraiment chez eux dans un nouveau local. D'ailleurs, il sera prudent de discuter, avant le déménagement, avec les employés eux-mêmes par petits groupes de la nouvelle planification du bureau, de la nouvelle décoration, des facilités de stationnement, de la localisation de certains départements; cela aidera énormément à faire disparaître ce sentiment de dépaysement à l'arrivée dans un nouveau bureau.

Étiquetage

Puis il faudra étiqueter chaque pièce de mobilier, indiquant pour chaque unité le département auquel il appartient et sa location exacte dans la nouvelle planification du bureau. On remarquera immédiatement que cet étiquetage accentue l'idée de cédule mentionnée plus haut. Car ainsi, on peut bâtir une cédule qui indique le numéro des pièces d'équipement ou de mobilier avec l'ordre selon lequel on devra les transporter. Conséquemment, les premières pièces de mobilier à sortir seraient les pièces du département A, portant une étiquette rouge, devant être livrées sur tel étage du bureau, telle chambre. C'est ainsi qu'on pourra procéder à un déménagement ordonné, contrôlé.

Et puisque l'on parle d'étiquetage, il serait peut-être bon de mentionner ici qu'il est souvent nécessaire de vider l'intérieur de certains tiroirs de pupitre les libérant des attaches-feuilles, des bouteilles d'encre, et autres menus articles qui peuvent s'éparpiller lors du déménagement. Une des façons de palier à cet inconvénient, est peut-être d'enlever complètement les tiroirs des pupitres en les numérotant de façon à les replacer dans les bons pupitres évidemment après le déménagement.

Un autre facteur qu'on oublie assez souvent, et qui a son

importance, c'est de bien délimiter, avant que le déménagement ne commence, les responsabilités réciproques du contracteur en déménagement et de votre entreprise. Ceci semble peut-être un peu ridicule, mais il est très important pour certaines pièces d'équipement, de voir à ce que le déménagement se fasse sans heurts car le moindre accident pourrait devenir extrêmement coûteux.

Il faut aussi choisir certains employés qui, avant le déménagement, se familiariseront avec le nouveau plan et à qui on confiera certaines responsabilités. Ces employés peuvent être d'une très grande utilité en aidant à la coordination de tous les différents mouvements, dirigeant le trafic et répondant aux nombreuses questions des gens qui effectuent le déménagement.

L'autre point qu'il ne faut pas oublier durant ce périodes d'activité intense, c'est de bien faire

les arrangements avec les compagnies de service. Il est toujours désastreux de voir de nouvelles entreprises occuper de nouveaux locaux et attendre pendant deux ou trois mois les services téléphoniques et tous les services de communications internes et externes de l'entreprise. Aussi, serait-il préférable de faire tous ces arrangements cinq à six mois à l'avance.

Enfin, une fois le déménagement terminé, il serait préférable de noter les divers inconvénients de la planification prévue, mais de ne rien changer avant 90 jours. En effet, il est vraiment surprenant de voir comment les objections s'éteignent durant cette période de trois mois et seules les objections valables résistent. Evidemment, je ne voudrais pas, par ce conseil, donner l'impression qu'il faut aduler le plan original. Il est peut-être nécessaire de faire certains changements, à cause d'une erreur de planification. Mais il est bon de pouvoir distinguer entre de véritables erreurs et un caprice.

Division des bureaux

Avant de terminer cette partie sur la planification même du bureau, il est intéressant de mentionner ici l'utilisation de partition dans l'élaboration du plan.

Il y a en fait, trois façons de diviser l'espace de plancher. La

première consiste en ce qu'on appelle des partitions mobiles. Ces partitions, en métal, en bois, en plastique, ou en verre permettent une séparation très effective. Elles présentent aussi le grand avantage de se plier à l'expansion possible du bureau sans encourir le coût très élevé de bouger des partitions fixes.

Cependant, il est bon de se rappeler que l'établissement d'un bureau privé présente toujours de très grandes difficultés en ce qui concerne l'éclairage et le chauffage des pièces. Aussi, nous en sommes venus à ce que nous appelons des demi-partitions, qui auront entre quatre et six pieds de haut, qui permettront la même intimité, le même prestige, sans encourir les désavantages des partitions complètes. En effet, elles permettent de prévoir le chauffage, la ventilation, l'éclairage pour l'ensemble de la pièce.

Enfin, une des méthodes très souvent utilisées dans certaines entreprises pour séparer les employés consiste à prendre du mobilier "modulaire". Ces unités, ordinairement, consistent en un pupitre et des filières combinés avec une surface de travail sur chacune, et sont agencés la plupart du temps en angle droit. Ces unités peuvent combiner effectivement l'intimité, l'accès facile aux documents nécessaires au travail et une très grande économie d'espace.

Les importations japonaises

Levée des restrictions sur les contre-plaquéés

Le Japon, qui enregistre chaque année une balance commerciale déficitaire dans son commerce avec le Canada, a rayé de la liste des produits contingentés qu'il destine au marché canadien les contre-plaquéés de bois dur et de bois mou.

Cette décision a été communiquée à la Chambre des Communes la semaine dernière par M. Walter Gordon, ministre des Finances. Ce dernier a expliqué que cette entente résulte de consultations avec les autorités canadiennes qui ont consenti à la levée des restrictions, estimant que les livraisons de contre-plaquéés japonais sur le marché canadien ne risquaient pas de nuire à la production intérieure.

Les gouvernements des deux pays n'ont pu s'entendre, cependant, sur le contingentement des exportations japonaises de tissus de laine peignée (worsted) et c'est un des problèmes que les ministres canadiens se proposent d'aborder au cours de leurs entretiens de la semaine prochaine avec les autorités japonaises, à Tokyo.

Les exportations japonaises de laine peignée vers le Canada ont augmenté considérablement au cours des deux dernières années; elles ont gagné 60% en 1963 et on prévoit qu'elles augmenteront encore de 50 à 60% en 1964.

Jusqu'à maintenant, on n'y attachait guère d'importance. Puisque les besoins de la consommation domestique sont satisfaits dans une proportion d'environ 90% par l'exportation, elles ne pouvaient affecter que les exportations de pays concurrents, notamment celles du Royaume-Uni, notre principal fournisseur.

Mais si les exportations japonaises continuent d'augmenter à ce rythme, il est évident qu'elles menaceront bientôt les producteurs canadiens, "Au point, a dit M. Gordon, de leur faire un tort considérable".

Le ministre des finances, néanmoins, envisage les pourparlers de la semaine prochaine avec optimisme. "J'ai bon espoir d'en venir à une entente (sur les tissus de laine peignée) en tenant compte des intérêts légitimes de toutes les parties en cause, y compris les producteurs canadiens, les exportateurs japonais et les usagers canadiens de produits japonais", a-t-il dit hier à la Chambre.

M. Gordon a déposé à la Chambre la liste des marchandises contingentées que lui a fait tenir lundi le chargé d'affaires japonais au Canada, M. Saburo Kimoto. (Le Japon limite volontairement ses expéditions de marchandises vers le Canada de façon à ne pas bouleverser la production canadienne. Il se ménage une progression annuelle de trois à cinq p.c., correspondant à l'accroissement naturel du marché canadien. Les marchandises rayées de la liste des contingentements ne le sont, d'ordinaire, qu'après consultation avec les autorités canadiennes).

Comme les imperméables de vinyle avaient été rayés de la liste de l'an dernier, les contre-plaquéés le seront dans la liste de 1964. "En application de notre politique qui consiste à ne pas demander de restrictions dans le cas des exportations qui ne menacent plus de nuire aux producteurs canadiens, a expliqué M. Gordon, nous avons consenti, cette année, à ce que les contre-plaquéés soient rayés de la liste des articles soumis aux restrictions."

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, OTTAWA

D'INTERESSANTES POSSIBILITES D'EMPLOI ET DES TRAITEMENTS ALLANT DE \$7,560 A \$15,100

s'offrent

aux personnes ayant une vaste expérience acquise à des postes de responsabilité dans des domaines tels que la mise au point des matières et des produits, la recherche industrielle, la fabrication, le financement et les marchés.

Les intéressés sont priés de cocher la case appropriée ci-dessous, d'inscrire en lettres moulées leur nom et adresse dans l'espace prévu et de poster cette affiche SANS TARDER à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, aux soins du ministère de l'Industrie. Les précisions vous seront adressées par la poste.

64-2259

RECHERCHE ET EXPANSION INDUSTRIELLE Travail de planification et de consultation en divers domaines techniques.

64-2261

PRODUITS CHIMIQUES Matières plastiques, caoutchouc, propulsifs et explosifs, produits pharmaceutiques, produits de toilette et de nettoyage.

64-2262

VETEMENT ET TEXTILES Vêtements d'hommes, de femmes et d'enfants, bonneterie, produits du cuir et tanneries, chaussures en cuir.

64-2263

64-2272

ELECTRICITE ET ELECTRONIQUE Divers domaines.

64-2264

PRODUITS ALIMENTAIRES Préparation du poisson et de la viande, industrie des grains, boulangerie et pâtisserie.

64-2265

MACHINERIE Machines-outils et outils à mains, diverses machines industrielles, machines de bureau.

64-2266

MATIERES PREMIERES Fer et acier, métaux non ferreux, matières premières industrielles.

64-2267

TRANSPORT AUTOMOBILE Divers domaines.

64-2268

CONSTRUCTION NAVALE ET MATERIEL LOURD Construction navale, machinerie de navires, chaudières, cylindres à pression, matériel industriel lourd.

64-2269

PRODUITS DU BOIS Pâtes et papier, construction, meuble, imprimerie et édition.

64-2270

ESTHETIQUE INDUSTRIELLE Conseils, recherche et perfectionnement professionnel.

64-2274

AGENCE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL Développement régional.

64-2275

CHEF DE DIVISION Matières plastiques et caoutchouc, cuir, produits animaux et du poisson.

NOM (Prière d'écrire en lettres moulées)

ADRESSE (Prière d'écrire en lettres moulées)

Les décisions à prendre ont une importance considérable

Les administrateurs de la Banque Canadienne Nationale ont reçu au cours des dernières semaines des projets de plans et devis relatifs au futur siège social de la Banque qui sera construit, rue St-Jacques, à l'Ouest de la Place d'Armes.

La Banque, qui occupe le premier rang parmi les institutions financières canadiennes-françaises, peut maintenant disposer de tout l'emplacement compris entre les rues St-Jacques et Notre-Dame et Place d'Armes et St-François-Xavier. Elle a ac-

quis, au cours du printemps dernier, l'Edifice Transportation en vue d'augmenter la superficie dont elle pourra disposer pour la construction de son nouvel immeuble.

La direction de la Banque doit analyser une foule de facteurs avant de prendre une décision définitive quant à l'importance de son nouvel édifice. Elle doit s'assurer que l'espace disponible trouvera preneur et que le mouvement favorisant un nouvel essor de la rue St-Jacques connaisse un certain succès.

La Banque doit aussi considérer quelle sera son expansion au cours des prochaines années et quelle évolution connaîtra le commerce bancaire. Comme elle projette de construire un édifice de prestige, elle doit envisager les besoins nouveaux qui pourraient provenir d'une fusion possible avec la Banque Provinciale du Canada. Des observateurs avertis sont maintenant d'avis que cette fusion est inévitable et qu'elle sera réalisée au cours des dix prochaines années.

Dans un tel contexte, il apparaît donc normal que la direction de la Banque Canadienne Nationale apporte à l'examen des projets qui lui sont soumis depuis quelques mois une attention toute spéciale du fait que le nouvel édifice pourrait devenir le siège social d'une institution bancaire dont l'actif dépasserait le milliard de dollars.

Le groupe Lévesque achète la Quincaillerie Durand

Le président de la Corporation de Valeurs Trans-Canada, M. Jean-Louis Lévesque, vient d'annoncer l'acquisition par cette compagnie de C. Durand Ltée qui détient la totalité des actions de Quincaillerie Durand Limitée, située au 804 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal.

L'acquisition de C. Durand Ltée, et partant de Quincaillerie Durand Limitée, représente pour la Corporation de Valeurs Trans-Canada un investissement de l'ordre de \$1,500,000.

Quincaillerie Durand Limitée (Durand Hardware Limited) fut fondée en 1906 par Monsieur John A. Durand et, dès le début, se spécialisa dans la fourniture en gros et au détail de quincaillerie de tous genres.

L'entreprise recrute ses clients dans Montréal et la banlieue, ainsi que dans la province de Québec et l'Est de l'Ontario en général.

Les ventes totales de C. Durand Ltée et de Quincaillerie Durand Limitée en 1963 se sont élevées à \$2,844,397 et les profits nets des deux compagnies se sont chiffrés par \$227,731.

D'autre part, les ventes enregistrées durant les six premiers mois de 1964 indiquent qu'il y a eu une augmentation de 10.5% comparativement à la période correspondante de 1963 et qu'on peut donc s'attendre à ce que le chiffre d'affaires consolidé atteigne les \$3 millions cette année, tant par suite de la pro-

gression normale des affaires courantes que par suite de l'achalandage nouveau qu'apporteront la Corporation de Valeurs Trans-Canada et ses filiales.

La Corporation de Valeurs Trans-Canada (Trans-Canada Corporation Fund) est une société de gestion qui contrôle ou possède des intérêts prépondérants dans nombre d'entreprises établies au Québec. Blue Bonnets Raceway Inc., Dupuis Frères Ltée, La Prévoyance, Alfred Lambert Inc., Librairie Beauchemin Limitée, Palais du Commerce Ltée, Henderson Furniture Ltd., Industrial Life Holdings Ltd., Eagle Shoe Co. Ltd., Enveloppe Internationale Limitée, Les Immeubles Trans-Canada Ltée, Princeville Furniture Inc., Fonds F.I.C. Inc., Evertex Co. Ltd., Walk-Ease International Ltd., Drummond Welding & Steel Works Ltd., Le Petit Journal. La Corporation représente des actifs totalisant plus de \$206,000,000.

Par suite de la vente récente de 50,000 actions de l'Industrielle, compagnie d'assurance sur la vie, la Corporation dispose de liquidités de l'ordre de plusieurs millions qu'elle compte investir de façon à en tirer un revenu beaucoup plus substantiel que par le passé. Depuis, le rendement des investissements déjà effectués jusqu'à présent laisse présager une augmentation sensible des revenus nets de la Corporation pour l'exercice courant.

Les placements américains à l'étranger dépassent maintenant \$66,000,000,000

La valeur des placements américains effectués en dehors des Etats-Unis s'est accrue de plus de \$6,000,000,000, l'an dernier pour, atteindre un total de \$66,400,000,000 indique une statistique publiée la semaine dernière par le Département du Commerce.

L'augmentation de plus de \$6,000,000,000 enregistrée l'an dernier comporte des placements directs à longs et courts termes de l'ordre de \$4,300,000,000. Le solde provient de bénéfices réalisés à l'étranger et réinvestis dans les entreprises exploitées à l'extérieur par les Américains. Le rapport publié par les autorités américaines précise que les sorties de capitaux ont été à nouveau considérablement plus élevées dans le premier semestre de cette année.

Les placements américains à l'extérieur incluent les investissements directs à longs et courts termes, les prêts bancaires, les achats de valeurs et les virements de fonds effectués par les grandes sociétés. Les achats de valeurs ont cependant accusé une diminution l'an dernier à la suite des restrictions imposées par le président Kennedy.

Industrie pétrolière

C'est dans le secteur de l'industrie pétrolière que les investissements à l'étranger ont été les plus considérables l'an der-

nier. Ils ont atteint une valeur de plus de \$3,000,000,000 dont \$1,900,000,000 en placements directs. Ces chiffres marquent un nouveau record dans l'histoire de l'économie américaine.

Pays industrialisés

C'est également dans les pays hautement industrialisés que les placements américains ont été les plus importants l'an dernier. Ils ont été particulièrement élevés en Europe et au Canada mais ils n'ont enregistré qu'une augmentation de \$235,000,000 en Amérique latine. Selon le rapport, les placements directs à long terme sous forme de prêts bancaires indiquent une forte tendance à la hausse. Ils ont augmenté considérablement dans le dernier semestre de 1963 pour atteindre une valeur de plus de \$500,000,000 pour l'année complète alors qu'ils n'avaient pas dépassé \$200,000,000 dans les exercices antérieurs. Les prêts bancaires à courts termes, au total de \$740,000,000, ont cependant été moins considérables que pendant les années antérieures.

Valeurs mobilières

Dans la période comprise entre juillet 1963 et juin 1964, les placements américains effectués sous forme d'achats de valeurs mobilières ont considérablement fléchi, au total de \$670,000,000. Dans les pays touchés par les nouvelles taxes imposées par les autorités américaines, les placements de cette nature n'ont été que de \$120,000,000.

Un vaste complexe commercial sera construit à Longueuil au coût de \$15,000,000

Un complexe industriel de \$15,000,000 sera construit à Longueuil prochainement. Ce complexe, qui portera le nom de Place Longueuil, sera l'oeuvre de M. Jean-Paul Auclair, homme d'affaires et financier de la Rive-Sud.

Il s'élèvera à moins de 2,000 pieds à l'est du pont Jacques-Cartier, sur le site connu sous le nom de "terrain des barques", à proximité du vaste terrain de stationnement d'une capacité de 4,000 voitures, aménagé à Longueuil autour de la future bouche de Métro, et à l'usage des milliers de visiteurs attendus durant l'Expo '67.

La récente approbation du conseil municipal de disposer du terrain permet d'espérer pour 1966 l'ouverture du complexe, qui se réalisera en deux étapes.

La première étape, estimée à huit millions de dollars, sur une superficie d'environ 900,000 pieds carrés, comprend un édifice central de quatre étages pouvant recevoir 50 boutiques, un sous-sol, un grand magasin à rayon de 125,000 pi. car. et des bureaux commerciaux. Le tout sera relié à un magasin de provisions,

de même qu'à un immeuble à bureaux de 14 étages, d'une valeur estimative de deux millions de dollars.

La deuxième phase, au coût de sept millions de dollars, prévoit un second immeuble central relié au premier édifice, avec un deuxième magasin à rayons, boutiques et édifice à bureaux, sur une surface voisine de 425,000 pieds carrés.

Au milieu du complexe, la place intérieure constituera un attrait esthétique et commercial. Elle permettra la libre circulation intérieure du public et donnera un accès facile à tous les magasins logés dans ses murs.

Le principal bienfait économique, en plus des taxes de toutes sortes, qu'apportera à Longueuil et la région ce centre commercial, provient essentiellement du millier d'emplois, permanents et partiels, qu'il procurera à brève échéance à la population riveraine, a dit M. Auclair.

On sait que la cité de Longueuil a été autorisée à acheter du gouvernement fédéral le terrain des "barques" Jacques-Cartier, d'une superficie d'envi-

ron 845,682 pieds carrés, en vue de le revendre de gré à gré au prix d'acquisition (soit \$870,000) plus le coût des services. La promesse de vente à M. Jean-Paul Auclair a suscité une controverse au sein du conseil municipal, le maire refusant de signer le procès-verbal établissant cette autorisation. Il s'est ravivé par la suite, tout en continuant de soutenir qu'il aurait préféré que la ville puisse louer le terrain et négocier avec le promoteur, ce qui est impossible actuellement.

Au cours d'une conférence de presse, la semaine dernière, M. Auclair a affirmé, en présence du maire Pratt et de plusieurs conseillers, qu'"il n'est pas un prête-nom, ni permanent, ni temporaire, et qu'il entend assumer et conserver intégralement le contrôle total de l'entreprise". Il a ajouté qu'aucune difficulté n'est prévue au chapitre du financement, dont il révélera ultérieurement les sources. Il s'est engagé à ne faire aucune spéculation sur quelque partie que ce soit du terrain.

Les plans et la maquette de Place Longueuil sont une création de Victor Prus.

La loi des allocations scolaires du Québec est modifiée

Tous les adolescents du Québec âgés de 16 à 18 ans, qui fréquentent assidûment l'école, bénéficieront maintenant, douze mois par année, des allocations scolaires payées en vertu de la loi des allocations scolaires de 1961.

Cette loi prévoyait originellement qu'une allocation mensuelle de \$10 devait être versée aux parents de tout écolier âgé de 16 à 18 ans, domicilié au Québec et fréquentant assidûment une école, mais que cette allocation ne devait pas être versée pendant les mois de juillet et août.

La loi vient d'être modifiée pour permettre le paiement de l'allocation scolaire douze mois par année.

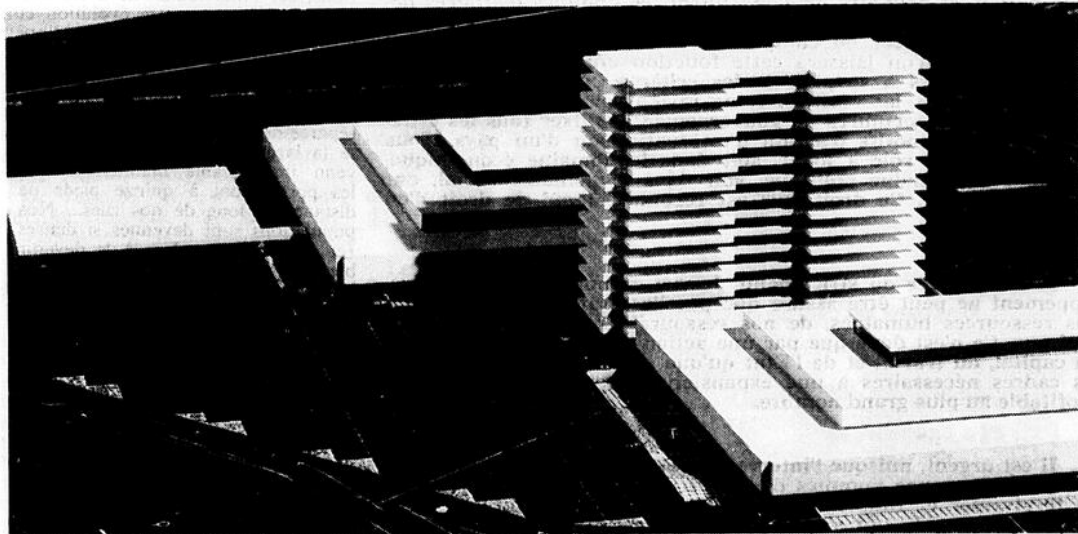
D'autre part, la loi de 1961 excluait tous les adolescents déjà assistés en vertu de la loi de l'assistance publique et de la loi de la protection de la jeunesse. Ces adolescents sont désormais

admissibles aux allocations scolaires, douze mois par année, eux aussi.

On a également amendé la loi de 1961 pour que le retard à faire une demande n'entraîne pas la perte d'un ou plusieurs mois d'allocations, pourvu que la demande soit faite au cours de l'année civile ou scolaire d'admissibilité.

Au cours de l'année scolaire 1962-1963, des allocations scolaires ont été payées pour 185,875 écoliers. Par suite des nouvelles dispositions de la loi et en tenant compte de l'accroissement démographique normal, on prévoit que le nombre des élèves aptes à recevoir ces allocations augmentera dans une proportion pouvant varier entre 11 et 25 pour cent.

La loi des allocations scolaires est administrée par la Commission des allocations sociales du Québec.





Hebdomadaire d'information financière,
industrielle et commerciale
635 est, boulevard HENRI BOURASSA
Montréal 11 DU. 1 1888

Président: Julien LEVASSEUR; directeur général: Séraphin VACHON; secrétaire: Me Philippe FERLAND, c.r.

Directeur publicitaire: Claude LAVERGNE; représentants à Toronto: W. H. AUSTIN Co. Imperial Life Tower, 44, rue Victoria, Tél. EM. 3-5357; directeur du tirage: André MORISSETTE

Rédacteur: Claude BEAUCHAMP; collaborateurs: Louis-A. BELISLE, éditeur: Roland PARENTEAU, économiste, professeur aux H.E.C.; Bernard BONIN, économiste, professeur aux H.E.C.; Paul DELL'ANIELLO, économiste, professeur aux H.E.C.; Marcel COTE, économiste, professeur aux H.E.C.; Vély LEROY, économiste, professeur aux H.E.C.; Claude DERY, journaliste; Jacques ROLLAND, économiste.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$7.50; trois ans (156 numéros) \$15.00.

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

Comment promouvoir notre développement économique

par Claude BEAUCHAMP

Avait lieu, la semaine dernière, un important congrès: celui de l'Institut canadien des comptables agréés. Au cours d'un colloque qui voulait répondre à la question "Comment promouvoir la croissance de l'économie canadienne", il fut donné d'entendre des causeries et des points de vue fort intéressants. En particulier, l'exposé de M. Roger Charbonneau, directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales, mérite qu'on s'y arrête.

M. Charbonneau, tout au long de son exposé, s'est clairement prononcé en faveur du maintien de notre système de la libre entreprise, système économique, a-t-il fait remarquer, qui a procuré au continent nord-américain les plus hauts niveaux de vie au monde. Mais, il n'a pas craint d'aborder le problème le plus aigu des années actuelles: celui de l'intervention directe de l'État dans la vie économique du pays et de la province. En homme intelligent, il a su nuancer ses affirmations à la lumière des réalités.

Le directeur actuel de l'École des Hautes Etudes Commerciales possède l'immense avantage de vivre, à la fois, les réalités économiques comme tout homme d'affaires consciencieux et les réalités sociales profondes à cause des responsabilités qu'il assume à la direction d'une maison de haut-savoir. Cette dualité de fonctions explique et donne toute sa force à cette affirmation que M. Charbonneau faisait au congrès de l'Institut canadien des comptables agréés: "Je reconnais que l'intervention de l'État est inévitable, mais je pense qu'elle doit être limitée aux secteurs et aux modes d'action où l'entreprise privée est moins efficace ou non présente".

Voilà des paroles fort sages. D'une part, l'intervention de l'État est inévitable parce que le contexte économique-politique-social du pays et de la province a changé: les besoins et les exigences sociales ne peuvent plus laisser les hommes d'affaires indifférents et constituent également un sujet de pression continue au niveau politique, si bien que la politique ne peut plus se dissocier du social et conséquemment, elle est sans cesse poussée à agir dans le champ économique.

D'autre part, il ne faut pas, uniquement parce que certaines choses ont changé et qu'il se produit une évolution nécessaire, bouleverser tout l'ordre établi et rejeter tout ce qui existe, surtout quand la réalité a démontré que telles institutions ont joué un rôle important et qu'elles peuvent encore le tenir.

L'intervention de l'État est inévitable, aussi bien l'accepter. Mais dans quelle mesure l'accepter? Là où elle est nécessaire, c'est-à-dire dans les domaines et aux niveaux où le système actuel ne peut plus suffire ou qu'il ne peut pas toucher de par sa nature: "... elle doit être limitée aux secteurs et aux modes d'action où l'entreprise privée est moins efficace ou non présente".

Voilà le véritable problème, celui auquel toutes les forces vives de la nation, et peut-être principalement les hommes d'affaires devraient s'attaquer. Qui va déterminer les secteurs dans lesquels l'État doit remplacer ou compléter l'entreprise privée? Et comment? Est-ce qu'on laissera cette fonction uniquement à l'État? On s'expose alors à se plier à des critères qui ne tiennent pas compte de toutes les réalités. Il ne revient pas à l'État ou, plus exactement, aux membres du gouvernement de fixer tous les critères et tous les motifs d'action d'une nation ou d'un pays. Tous ceux qui ont un rôle à jouer, soit dans le domaine économique, soit dans le domaine politique, soit dans le domaine social, ont voix au chapitre. Ce droit leur est reconnu: à qui de droit d'en profiter.

Si on se place du strict point de vue économique, notre développement ne peut être assuré que par l'utilisation intelligente de nos ressources humaines, de nos ressources naturelles et de nos capitaux. Ce n'est donc que par une action simultanée et conjointe du capital, du travail et de l'État qu'une nation peut espérer créer les cadres nécessaires à une expansion économique constante et profitable au plus grand nombre.

Il est urgent, puisque l'intervention de l'État est inévitable, que nos politiciens, nos hommes d'affaires et nos syndicalistes cessent de tergiverser et finissent enfin par définir le rôle de l'État, lui donner la latitude qui s'impose et le cerner dans les limites qui s'imposent avec non moins d'évidence. Cette collaboration est le seul moyen d'éviter que les actes dépassent nos aspirations.

points de vue

Education et civisme

À la veille d'une rentrée des classes où nos écoles recevront un nombre record d'élèves, il n'est pas hors de propos de parler d'éducation et d'instruction. La chose est d'autant plus opportune que particuliers et entreprises sont lourdement mis à contribution pour assurer à la jeunesse une préparation adéquate à la vie.

Les structures de notre système d'enseignement viennent d'être profondément modifiées et l'on est en droit d'attendre de ces transformations de réels résultats. La responsabilité de l'enseignement, dévolue au nouveau Ministère de l'Éducation, se trouve enfin unifiée: qu'ils se destinent aux carrières dites professionnelles ou aux carrières artisanales, les jeunes verront leur enseignement sanctionné par un organisme unique, alors qu'autrefois les responsabilités se partageaient entre le Département de l'Instruction publique et le Ministère de la Jeunesse. C'est déjà un grand pas vers l'unification des méthodes — à tout le moins aux degrés inférieurs de l'enseignement.

Mais on notera que le nouveau Ministère en est un d'Éducation et non plus seulement d'Instruction publique. Il ne peut être question que le mot Education soit employé ici dans le sens anglais d'instruction; donc c'est bien d'éducation que l'on veut s'occuper avant tout. Il ne faut pas observer longuement pour se rendre compte qu'il existe beaucoup de gens peu ou pas instruits qui sont fort bien éduqués, tandis que nombreux sont les gens instruits qui ne le sont guère. L'éducation est la formation du caractère par l'apprentissage des vertus civiques. Justement ces jours derniers se tenaient les assises de l'ACELF qui s'est penchée sur l'étude du civisme dans la société canadienne-française, et qui a conclu que cette vertu éminemment humaine était loin d'avoir chez nous le prestige qu'elle mérite.

C'est le rôle des éducateurs d'inculquer le sens civique à la génération qui monte. Certes, comme l'a mentionné le recteur de l'université de Montréal, Mgr Irénée Lussier, cette déficience peut tenir du fait que nous sommes des individualistes. Mais cet individualisme ne tient pas uniquement à notre tempérament. Si nous avons ce qu'une fausse légende appelle le "tempérament latin", ce n'est pas par les sangs — car nous sommes d'ascendance beaucoup plus nordique que méditerranéenne — c'est bien plutôt par l'éducation et surtout par le fait que nos ancêtres immédiats furent de petits cultivateurs rois et maîtres sur leurs terres, ne devant compter que sur eux-mêmes et formés à se débrouiller sans attendre l'aide de qui que ce fut. Nous avons été conquis, nous étions coupés de nos sources culturelles et nous voulions survivre; la terre nourricière fut notre raison de survivre, mais à la condition que l'on s'en occupât. De cette concentration de chaque chef de famille sur "son" travail "sa" famille, "sa" terre, "ses" animaux et l'importance qu'on lui a toujours enseignée de sauver "son" âme, se sont formées chez nous les traditions d'individualisme qui ont été tout de même à la base de notre survie.

Sans renier entièrement ces traditions, car l'individualisme a été une phase capitale de notre évolution et il le demeure, il convient aujourd'hui d'y greffer par l'éducation des notions plus nettes de civisme. L'individualisme forcené pouvait se justifier lorsque chaque famille était séparée des familles voisines par toute la largeur d'une terre; il est devenu impraticable maintenant que les portes sont à quinze pieds de distance le long de nos rues... Nos populations sont devenues si denses (et elles sont appelées à le devenir bien davantage) que la pratique de la "règle d'or" s'impose plus que jamais comme base d'un civisme d'excellent aloi. Civisme, civilité, civilisation, citoyen, cité, citoyen sont des mots de notre langue issus du latin et qui impliquent l'idée de vie en société. Ce sont ces notions d'une vie harmonieuse au milieu d'une collectivité massive que se doit dispenser l'éducation moderne.

Assurément, l'école existe pour apprendre à lire, à écrire et à compter à ceux qui la fréquentent, mais si elle se limite strictement à ces éléments fondamentaux elle ne dispen-

se que l'instruction. Son rôle est aussi d'éduquer. Et éduquer c'est apprendre à vivre, c'est former l'homme, c'est lui inculquer un ensemble de qualités morales qui lui assureront une certaine somme de bonheur, tout en tenant compte de la présence des autres autour de lui et du bonheur de ces mêmes "autres".

La psychologie est une science dont le prestige est aujourd'hui considérable, mais elle y gagnerait à être mise plus à la portée de tous, car elle concerne chacun de nous. Une vaste synthèse de la psychologie et des sciences connexes qui cherchent à expliquer les phénomènes et les manifestations de l'âme, devrait être réalisée par nos meilleurs cerveaux. Et alors, on peut se demander si elles n'aboutiraient pas à des principes et à des formules très simples et connues depuis les débuts de la civilisation; modernisées, bien illustrées par des exemples et des faits tirés de la vie courante, ces formules deviendraient accessibles même aux esprits les plus simples. Il serait toujours loisible aux abstraiteurs de quintessence de déployer ensuite leurs talents à étudier toutes les ramifications de cette science comme ils le font aujourd'hui.

Dépouillée de superstition et de fétichisme, adaptée aux nécessités d'un monde où les populations sont

de plus en plus concentrées dans de vastes cités, humanisée afin d'adapter les hommes à la société et la société aux hommes, la science de l'âme n'est-elle pas faite pour assurer le maximum de bonheur à chacun? Pour qu'elle y parvienne, c'est à l'école, par l'éducation, qu'elle doit être dispensée, après que les rudiments en ont été appris dans la famille.

Dans nos belles écoles, temples du savoir, nous avons besoin d'une élite pour dispenser l'enseignement et la formation. L'exemple des enseignants vaut mieux que les exhortations pour apporter à la jeunesse des sains principes de vie, mais il n'en demeure pas moins que les enseignants doivent être compétents pour dispenser l'instruction, c'est-à-dire pour montrer aux élèves à lire, écrire et compter comme il se doit — et à se servir de cette instruction pour le bien général, pour mieux s'intégrer dans la société afin de mériter d'y vivre en y rendant chacun sa part de services. Les attitudes anti-sociales découlent d'un individualisme mal orienté et souvent aussi de la paresse qui, malgré toutes les excuses que lui trouve la psychologie, n'en demeure pas moins la mère de tous les vices. Montrer aux jeunes à travailler et surtout à bien travailler, leur donner le goût du fini et du beau (qui ne s'obtiennent pas sans peine), est un aspect de l'éducation dont la société ne peut manquer de retirer les plus grands bénéfices.

Louis-A. BELISLE.

Bureau - Office 845-1023

Res. 861-5982

VILLE-MARIE ENRG.

JOSEPH BOUCHARD, prop.
EDIFICE — BUREAU — MAGASIN
Nettoyage & Entretien
460A NOTRE-DAME EST

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635, HENRI-BOURASSA, EST

MONTREAL

Téléphone DU. 1-7788

MAURICE-R. FOREST, L.S.C.

COMPTABLE AGREE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA

Tél. 387-5131

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.

DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

Courtiers d'assurance agréés

500 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

AV. 8-9241

WESTMOUNT REALTIES CO.

• RESIDENCES

• HYPOTHEQUES

• PLACEMENTS IMMOBILIERS

RENE DURON

Tél.: 935-8541

1367, avenue Greene, Montréal

BELANGER OUELLETTE & ASSOCIES

Conseillers en administration et ingénieurs industriels

• Personnel: cadres et fonctions
• Evaluation de tâches, salaires
• Plans de stimulants au rendement
• Systèmes et procédures de bureau
• Maintenance — Mécanisation
• Contrôles: production — prix coûtant — achats — inventaires — budget

• Organisation: Ventes, Distribution
• Etudes de rentabilité
• Planification à longue portée
• Structures financières
• Continuité de la Direction

1224 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 701, Montréal — Tél.: 866-9567

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIES

E. H. KNIGHT & CO.
Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

132 ouest, St-Jacques

Montréal

VI. 2-4691

Le Premier ministre l'affirme

Le gouvernement de la province s'inspirera de la vigilance de l'entreprise privée

Il existe des principes qui demeurent immuables. La logique la plus élémentaire commande que personne ne puisse donner plus qu'il ne possède. Il en est ainsi de l'Etat. On s'accordera à soutenir que l'administration publique au Québec devient une entreprise de plus en plus complexe du fait que le gouvernement assume de nouvelles responsabilités pour répondre aux exigences du bien commun. Nécessairement aussi, le fardeau financier pèse plus lourd.

Devant l'Institut des comptables agréés, M. Jean Lesage devait souligner que le peuple québécois abandonne graduellement l'idée que toutes les initiatives du gouvernement sont nécessairement infructueuses et surtout coûteuses. On admet de plus en plus, au contraire, que l'Etat peut fournir à la population des leviers essentiels à la réalisation de ses aspirations.

Si, d'une part, l'entreprise privée, dynamique, poursuit le profit comme premier but légitime, l'activité gouvernementale doit tenir compte des considérations économiques, sociales et politiques. Toutefois, les deux

types d'entreprises doivent disposer des moyens financiers suffisants qui leur permettent d'acquiescer leurs obligations; c'est leur point de rapprochement.

Problème financier

Il va de soit qu'avec un budget annuel maintenant fixé à \$1,500,000,000, le Québec qui désire augmenter le niveau de l'éducation, améliorer la santé et le bien-être, et mobiliser toutes les ressources disponibles pour assurer une croissance économique rapide et efficace, ne peut escompter actuellement que sur deux sources de capitaux: la fiscalité et l'emprunt.

Mais ces sources demeurent toutefois limitées.

C'est pourquoi, le gouvernement provincial envisage aménager différemment l'utilisation que l'on fait de la fiscalité. Et, dès 1965, un rapport de la commission Bélanger sur le partage des revenus entre les gouvernements provincial, municipaux et scolaires, pourrait bien constituer le document majeur déposé devant le parlement au cours de la prochaine session.

Québec s'efforce également de rapatrier des pouvoirs fiscaux détenus par Ottawa, suivant les besoins prioritaires des provin-

ces et avec un certain succès, puisque le pouvoir central libère les champs de l'impôt du revenu personnel et de l'impôt sur les successions, en plus d'améliorer le mode de calcul de la péréquation. M. Lesage ajoutait qu'un comité du régime fiscal, formé de représentants d'Ottawa et de Québec entreprendra, au cours des prochains mois, l'examen détaillé du problème de la fiscalité canadienne.

Une proposition

Mais le plus important de la déclaration de M. Lesage laisse entendre que "pour atteindre

l'objectif de jouer pleinement son rôle dans le monde moderne avec célérité et dynamisme, il "nous" faudra, dans un nouveau type de gouvernement adapté à nos besoins, cultiver les avantages de l'entreprise publique en s'inspirant de la vigilance de l'entreprise privée".

On peut donc anticiper que la prochaine année de 1965 pourrait fort bien s'avérer d'importance exceptionnelle pour le Québec, non seulement dans le secteur de la fiscalité mais dans le concept nouveau que M. Lesage entend inculquer à l'Etat.

Le recrutement du personnel est le problème majeur que doit résoudre l'industrie du textile

Le neuvième colloque canadien du textile a permis aux industriels de faire le point dans plusieurs domaines. Un des problèmes les plus importants qui fut soulevé à ces assises, tenues à l'Université Queens, fut celui du recrutement du personnel à tous les échelons de l'entreprise. Ce problème est commun à presque tous les secteurs de l'industrie, mais il semble se manifester de façon toute particulière dans l'industrie du textile. En effet, M. Robert Barnhardt, titulaire de la section du textile au Collège des sciences et du textile de Philadelphie, a donné l'avertissement que l'industrie textile de plusieurs pays fera face à de graves difficultés si elle n'entreprend pas dès maintenant de sérieux efforts pour recruter un personnel compétent et bien entraîné.

M. Barnhardt a affirmé que l'industrie textile a souvent été qualifiée "d'industrie artisanale quoique scientifique", mais, de nos jours, l'adresse de l'artisan est remplacée par les connaissances du scientifique. Cette accentuation crée un problème des plus sérieux que nous avons trop longtemps négligé: "les standards d'embauche présents et futurs dans l'industrie du textile". Ceci est un problème qui doit être résolu conjointement par l'industrie et les collèges de nos pays respectifs".

M. Barnhardt a ajouté que tous les efforts possibles doivent

être faits pour vendre l'industrie textile tout comme les autres industries le font: "Tout doit être mis en marche pour donner du prestige et de l'éclat à cette industrie: annoncer ses débouchés, ses défis, ses valeurs, ses possibilités. Pour l'industrie, c'est la seule façon d'attirer des étudiants sérieux, prêts à investir leur vie dans l'industrie."

"La rapidité des changements dans la technologie de la production du textile ainsi que l'emphase apportée actuellement à la promotion et à la mise en marché ont créé de profonds changements dans les besoins de personnel de l'industrie, dit-il. De plus les programmes accélérés de recherches et de développement créent des postes de plus en plus nombreux pour les scientifiques qualifiés".

En vue d'assurer un nombre suffisant d'employés du textile, M. Barnhardt suggère les quatre phases nécessaires suivantes: améliorer l'image que se fait le public de l'industrie; subventionner les écoles qui alimentent l'industrie; encourager les jeunes en donnant plus de bourses, de prêts, d'emplois d'été et de programmes coopératifs avec salaires raisonnables; et finalement chaque compagnie devrait retoucher son propre programme d'entraînement pour s'assurer qu'il est bien conçu et bénéficie mutuellement à l'employeur et à l'employé.

Déficit commercial considérable avec les E.-U.

En mai, les importations canadiennes ont augmenté de 8%; les exportations de 2.9%

L'augmentation des importations canadiennes, en mai dernier, s'est élevée à un rythme si rapide par rapport à la hausse des exportations, que le surplus de la balance commerciale de mai 1964 a diminué de moitié comparativement à celui de mai 1963. Le Bureau fédéral de la statistique révèle, en effet, que le surplus du pays, dans son commerce mondial, a été de \$27,800,000 au regard de \$57,100,000 en mai de l'année dernière.

Toutefois, l'excédent de janvier à mai, accru par les hausses considérables des exportations au début de l'année, se maintient à \$116,800,000, au regard de \$102,200,000, durant les cinq premiers mois de l'année dernière.

Le déficit commercial canadien aux Etats-Unis, durant les cinq premiers mois, a été considérablement à la hausse à \$447,700,000, au regard de \$265,400,000 l'année dernière.

Toutefois, l'excédent commercial avec la Grande-Bretagne a grimpé à \$244,700,000, de \$196,000,000; le commerce avec le reste du Commonwealth est demeuré pratiquement inchangé pour produire un excédent de \$43,300,000 et l'excédent avec le

reste du monde a grimpé à \$296,600,000 de \$128,000,000.

En mai, les importations canadiennes ont augmenté de huit pour cent, pour atteindre \$657,600,000. Les exportations n'ont augmenté que de 2.9 pour cent, pour atteindre \$685,400,000.

Durant la période de cinq de 17.2 pour cent supérieures mois, les importations ont été à \$3,022,300,000, tandis que les exportations étaient en hausse de 17.1 pour cent à \$3,139,200,000.

Voici le tableau commercial pour le mois de mai:

Exportations canadiennes aux Etats-Unis, \$358,500,000, une baisse de 1.2 pour cent sur l'année précédente. Mais les importations ont augmenté de 6.9 pour cent à \$438,100,000.

Les exportations à la Grande-Bretagne ont diminué de 11.4 pour cent à \$105,900,000. Les importations de Grande-Bretagne ont augmenté de 15.3 pour cent à \$59,400,000.

Les ventes de mai au reste du Commonwealth à \$42,100,000 étaient inférieures de 3.9 pour cent à celles de mai 1963. Les importations ont augmenté sensiblement de 34.9 pour cent à \$47,700,000.

Dans le commerce avec tous les autres pays, en tant que groupe, les exportations canadiennes ont augmenté passant à \$178,900,000. Les importations sont demeurées pratiquement inchangées à \$122,500,000.

Avalon Telephone Company (Terre-Neuve); Maritime Telegraph and Telephone Company (Nouvelle-Ecosse); Island Telephone Company (Ile-du-Prince-Edouard); New Brunswick Telephone Company; Québec-Téléphone (Nord-Est du Québec); La Compagnie de Téléphone Bell du Canada (Ontario, Québec, Labrador et Territoires du Nord-Ouest); Saskatchewan Government Telephones; Alberta Government Telephones, et British Columbia Telephone Company.

49,000 employeurs soumis à la Commission du Salaire minimum

La juridiction de la Commission du salaire minimum, organisme dont le président est le juge Alexandre Bastien, s'exerçait au 31 décembre dernier, sur environ 49,000 employeurs ayant à leur service près de 1,200,000 salariés. Ces chiffres sont tirés du rapport annuel de la Commission au ministre du Travail pour l'année financière 1963.

Le rapport indique que l'an dernier, les 125 inspecteurs de la C.S.M. ont effectué 2,555 inspections régulières et qu'ils ont fait des enquêtes particulières dans 2,971 cas de griefs. Ces fonctionnaires, dont le rôle est de surveiller l'application des ordonnances et règlements de la Commission, ont effectué de plus, 4,027 enquêtes spéciales et 37,433 visites à domicile ou dans les établissements industriels ou commerciaux, aux fins de vérifier certains faits ou de compléter les renseignements requis par la Commission.

lutionner le problème que pose l'augmentation des prix décrétés la semaine dernière par le principal fabricant canadien.

Coût énorme

Il est difficile de déterminer avec précision quelle sera l'influence de cette augmentation sur le coût des grands travaux actuellement en cours dans la province. La hausse ne touche actuellement que l'acier d'armature, mais, selon les observateurs avertis, elle s'étendra rapidement à l'acier de structure et aux autres produits alors que toutes les aciéries canadiennes suivront vraisemblablement le mouvement de hausse annoncé par Steel Co. of Canada. Cette augmentation générale coûtera plusieurs millions à la province, en même temps qu'elle freinera considérablement l'essor économique dans plusieurs secteurs de la production. Nombre de projets d'une importance considérable sont actuellement retardés parce que les entrepreneurs concernés sont incapables d'obtenir les quantités requises d'acier.

Hausse des salaires

Le principal motif qui a incité Steel Co. of Canada à décréter cette augmentation d'importance se retrouve dans les négociations en cours sur le renouvellement des contrats de travail. La direction de la compagnie prévoit qu'elle devra verser des augmentations substantielles de salaires et une rétroactivité d'importance. Elle reflète donc immédiatement dans ses prix de vente la hausse qui se manifestera dans ses coûts de production.

Le prix de l'acier...

(Suite de la page 1)

La hausse du prix de l'acier semble se limiter présentement aux consommateurs de la province de Québec. Toutefois, on croit qu'elle s'étendra au cours des prochains mois à toutes les provinces. La forte demande qui se manifeste ici et qui est le résultat de l'essor économique considérable qui a lieu dans la métropole et ailleurs expliquerait la décision prise par Steel Co. of Canada de hausser d'abord ses prix dans la province de Québec.

On en attend 60, et déjà

La participation de 35 pays à l'Expo 67 est assurée

M. Pierre Dupuis, commissaire général de l'Exposition internationale de 1967, a prédit, la semaine dernière, qu'une soixantaine de pays participeront à l'Expo 67. Déjà, a-t-il assuré, on peut compter sur la participation de 35 pays.

Jusqu'à maintenant, 17 pays ont fait connaître officiellement leur décision de construire un pavillon. Le dernier à se joindre au groupe fut la Jamaïque, la semaine dernière. Egalement la semaine dernière, l'Allemagne de l'Ouest a annoncé qu'elle consacrerait la somme de \$9,000,000 pour sa participation à l'Expo 67.

L'Association du téléphone du Canada

D'autre part, l'Association du téléphone du Canada vient de faire connaître les noms des architectes qui seront chargés de préparer les plans et de surveiller la construction du pavillon de cet organisme à l'Expo 67.

Cinq firmes d'architectes de différentes régions du Canada ont été désignées pour préparer ces plans et construire conjointement le pavillon qui abritera l'étalage de l'Association du Téléphone du Canada à l'Exposition Universelle de 1967 de Montréal.

M. Maurice Martin, président de l'association, a fait connaître

récemment les noms des firmes en question. Ce sont: J. Phillip Dumaresq & Associates, de Halifax; David, Barott, Boulva, de Montréal; Gordon S. Adamson & Associates, de Toronto; Smith Carter Searle Associates, de Winnipeg; et Thompson, Barwick, Pratt & Partners de Vancouver.

M. Martin a souligné à cette occasion que ces firmes ont été choisies à cause de leur exceptionnelle habileté à préparer des plans. Chacune d'elles a déjà exécuté des travaux pour les réseaux téléphoniques à travers le Canada. La firme montréalaise, David, Barott, Boulva agira comme coordinatrice du projet conjoint.

Le 20 juillet dernier, l'association du Téléphone est devenue la première industrie à prendre officiellement possession de son terrain sur le site de l'Expo 67. Elle a retenu par contrat une étendue de 35,000 pieds carrés dans l'île Verte, qui est une section du nouveau terrain créé, par remplissage du Saint-Laurent, à l'extrémité ouest de l'île Ste-Hélène. C'est sur ce terrain que l'association érigera un pavillon dont l'étalage décrira le rôle des télécommunications dans le progrès au Canada et dans le monde.

MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN

fondée en 1892

- ◆ Brevets d'invention
- ◆ Marques de commerce
- ◆ Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond
MONTREAL - 25
Tél.: AVenue 8-2152

Le contrôle des dépenses budgétaires est plus efficace dans l'administration du Québec

Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, a rendu public la semaine dernière le bilan des revenus et des dépenses de la province pour l'exercice terminé le 31 mars dernier. Ce dernier a mentionné que pendant la période sous revue la situation financière de la province s'est sensiblement améliorée. Il a expliqué qu'un contrôle plus efficace sur les dépenses avait permis d'obtenir des chiffres définitifs qui se rapprochent sensiblement des prévisions budgétaires.

L'état sommaire des revenus et dépenses révèle que les revenus ont atteint, en 1963-64, \$941,355,126,06 alors que les dépenses ordinaires s'établissaient, pour la même période, à \$905,757,295,34, ce qui laisse un surplus au compte ordinaire de \$35,597,831,72.

Au cours de l'exercice financier précédent, le surplus au

compte ordinaire était de \$42,792,371,24.

Par rapport aux prévisions du dernier discours sur le budget prononcé le 24 avril 1964, les revenus ont augmenté de \$8,875,527,06, les dépenses ordinaires, diminué de \$1,536,904,66, le surplus au compte ordinaire, augmenté de \$10,412,431,72 et les dépenses d'équipement (im-

Québec institue une enquête royale sur le travail dominical

Le gouvernement de la province a annoncé, la semaine dernière, la formation d'une commission royale qui enquêtera sur la nécessité du travail effectué le dimanche dans l'industrie des pâtes et papiers.

Les autorités provinciales ont pris cette décision après avoir constaté que plusieurs papeteries situées à l'extérieur du Québec sont en opération sept jours par semaine.

L'arrêté ministériel instituant la commission d'enquête précise que selon l'Association québécoise des industries de pâtes et papier, "la concurrence qui en découle nécessite l'adoption du même régime".

La commission d'enquête est chargée "d'obtenir les informations pertinentes, faire une étude approfondie sur la question et proposer des normes d'application de la loi du dimanche qui tiennent compte du contexte économique actuel".

La commission devra établir des "distinctions valables entre nécessité économique et avantage économique d'une part, et "nécessité technique" et "avantage technique" d'autre part.

La commission sera présidée par le juge Richard Allevy, de Québec. Il sera assisté de deux

commissaires, M. Jean-Paul Geoffroy, de Montréal, avocat et secrétaire général adjoint de la CSN, et M. Robert Fowler, industriel, de Montréal.

M. Ross Godwin, avocat de Québec, est nommé secrétaire de la commission. Celle-ci devra présenter son rapport dans un délai de six mois et elle dispose d'un budget qui a été fixé à \$50,000.

Il importe de rappeler que "Les Affaires" ont souligné, dans une récente édition, le problème difficile mentionné la semaine dernière par le gouvernement et qui a conduit à la création de cette nouvelle Commission.

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada

AVIS DU 322^e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de cinquante-cinq cents par action a été déclaré et sera payable le 15^e jour d'octobre 1964, aux actionnaires inscrits dans nos livres à la fermeture des bureaux le 15^e jour de septembre 1964.

Montréal, le 26 août 1964

Le secrétaire, S. C. SCADDING



mobilisations) ont été augmentées de \$433,200,71.

Expo 67

A l'article des dépenses en immobilisations où l'on remarque sur l'exercice financier précédent une augmentation de \$55 millions, M. Lesage signale que cette augmentation est attribuable "en grande partie à l'accélération des travaux de voirie et à la mise en oeuvre des vastes projets nécessités par l'Exposition universelle de 1967".

Le texte de M. Lesage ajoute: "L'inéluctable accroissement des dépenses en immobilisation a notamment permis au gouvernement d'accorder aux corporations scolaires des subventions supérieures de plus de \$24 millions à celles attribuées au cours de 1962-63 et de faire face au coût de l'assurance-hospitalisation."

Bien-être social

Le premier ministre a signalé qu'au cours du dernier exercice "le gouvernement a consacré \$4,952,274 de plus au soulagement des maladies mentales, a dépensé pour les allocations diverses payées par le ministère de la Famille et du Bien-être social aux chômeurs et aux déshérités une somme de plus de \$7 millions supérieure à celle octroyée et a pu subvenir aux augmentations des traitements des fonctionnaires et des professionnels dont l'insuffisante rémunération nuisait sérieusement au recrutement."

L'état de la dette consolidée de la province établit que celle-ci a augmenté, du 31 mars 1963 au 31 mars 1964 de \$203,634,469 augmentation qui l'a portée à \$848,596,786.

La nouvelle distillerie Marchand: projet prématuré

La presse quotidienne a communiqué, la semaine dernière, qu'une nouvelle distillerie s'établirait à Québec vers la fin de septembre et qu'un nouveau produit, le "Gros Gin Marchand" sera alors lancé sur le marché québécois. La nouvelle précisait que la nouvelle entreprise serait située à Sillery dans l'immeuble de La Solidarité, une société d'assurance-vie canadienne-française remarquablement progressive. Le nouveau produit serait fabriqué à la distillerie Melchers, de Berthierville et aurait comme président M. Maurice Marchand, frère de M. Sarto Marchand, président de la Distillerie Melchers.

Il appert que cette nouvelle était pour le moins prématurée et que les détails relatifs à ce développement n'ont pas encore été fixés complètement. Le projet est actuellement à l'étude et la direction de la nouvelle entreprise compte fournir plus de détails d'ici quelques semaines. Elle ferait alors connaître pourquoi ce nouveau développement est envisagé et quelles seront les relations de la nouvelle société avec les Distilleries Melchers.

M. Maurice Marchand a mentionné au représentant des "Affaires" que la nouvelle publiée la semaine dernière était inexacte mais que le projet de formation d'une nouvelle société avait atteint un stade assez avancé.

Ventes au détail

Gain de 53% en juin dernier

Persistant dans la tendance à la hausse qu'elles ont enregistrée depuis le début de l'année, les ventes au détail au Canada ont atteint la somme de \$1,694,024,000 en juin dernier marquant ainsi une hausse de 5,3 pour cent sur celles du mois correspondant de l'an dernier, rapporte le bureau fédéral de la statistique.

L'augmentation, précise le bureau, s'est manifestée dans toutes les provinces suivant des pourcentages variés. Elle a atteint son gain le plus important dans la vente de véhicules-moteur où l'avance en juin a été de 10,9 pour cent comparativement aux résultats de l'an dernier.

Votre secrétaire connaît-elle le service de réservations d'hôtel du Canadien Pacifique?



Elle devrait.

Surtout si vous voyagez beaucoup. Le téléphone met à sa portée les grands hôtels du Canada. Un simple appel local vous réserve une chambre. C'est très facile (pour elle). Et pour vous. Elle n'a qu'à communiquer avec l'hôtel ou le bureau du Canadien Pacifique le plus rapproché. L'informer de votre destination, de l'heure de votre arrivée et du genre de réservation désirée. C'est tout. Si vous devez vous arrêter dans plusieurs villes, en cours de route, un simple appel au service de réservations d'hôtel vous assure une chambre dans chacune d'elles. C'est un service pratique et gratuit.

Parlez-en à votre secrétaire.

service de réservations d'hôtel du Canadien Pacifique



FORANO

LIMITÉE

Dessinateurs - Fondeurs - Mécaniciens

Fabricants de Machines de Qualité depuis 1873

PAUL M. FORAND **L. P. HEBERT**
Président et Gérant Général *Gérant Général des Ventes*

BUREAU-CHEF ET ATELIERS, PLESSISVILLE, QUE.

Un nom reconnu par ceux qui ont du goût



Un whisky canadien signé par

LES DISTILLERIES MELCHERS, LIMITÉE
 BERTHERVILLE, QUÉBEC


prêts hypothécaires

À TERMES INTÉRIMAIRES OU MOYENS

- pour propriétés industrielles et commerciales
- à partir de \$25,000 à \$1,000,000 ou plus

Pour obtenir des renseignements, téléphonez à la succursale IAC le plus près de chez vous, ou écrivez à:

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION
DIVISION DES PRÊTS DE CAPITAL
 1320 boulevard Graham, Montréal 16, Québec



DIVISION DES PRÊTS DE CAPITAL

Ottawa donnerait suite aux recommandations du rapport Porter

Le rapport de la commission royale d'enquête sur le commerce bancaire et la finance donnera probablement lieu à plusieurs projets de loi dont certains seront soumis à la chambre des Communes au cours de la prochaine session. Parmi ces projets de loi, l'un aurait trait aux sociétés d'assurance-vie. Celles-ci recevraient l'autorisation de placer dans les actions ordinaires jusqu'à 25 pour cent de leur portefeuille. Cette modification d'importance au régime actuel aurait comme principal objectif d'orienter les capitaux disponibles vers le commerce de l'assurance-vie qui deviendrait ainsi plus attrayant. Elle aurait aussi pour but de mettre un frein aux ambitions de l'étranger dans ce domaine.

Les compagnies d'assurance-vie au Canada sont présentement régies d'après une loi de 1932 qui les empêche de détenir en actions ordinaires, plus de 15 pour cent de leur actif. La loi leur impose aussi une épreuve de qualité pour ces actions qui doivent avoir rapport des dividendes durant sept années.

Actif détenu
On prétend que le gouvernement proposera d'augmenter cette proportion à 25 pour cent. En théorie, un tel geste pourrait amener un déplacement de \$2,500,000,000 en obligations et hypothèques vers les actions ordinaires.

Mais il est peu probable que ceci arrive pour plusieurs raisons. Une est la disponibilité de telles actions, spécialement parmi les émissions ordinaires. Une autre réside dans la ligne de conduite des compagnies d'assuran-

ce en matière de placement.

Prises en groupe, les compagnies d'assurance-vie au Canada sont bien loin d'approcher la présente limite de 15 pour cent.

Les chiffres pour l'année 1963 montrent que 37 compagnies canadiennes détenaient 4.1 pour cent de leurs actifs de \$10,522,734,490, sous forme d'actions ordinaires, estimées à la valeur comptable.

Les 16 compagnies britanniques d'assurance-vie détiennent en action 13.1 pour cent de leurs actifs de \$657,464,893. Les 57 compagnies étrangères, dont la plus grande partie est américaine, détiennent en actions ordinaires seulement .01 pour cent de leurs actifs de \$1,775,072,938.

Ces chiffres sont difficilement comparables. Les actifs des compagnies britanniques et étrangères sont pris à la valeur du marché et ne représentent que les

actifs que ces compagnies doivent posséder au Canada pour couvrir leurs obligations envers les assurés canadiens.

Tendance actuelle
Mais ces chiffres révèlent la tendance actuelle des investissements. Les compagnies britanniques ont traditionnellement investi dans des actions. Certaines compagnies américaines refusent d'investir une seule cent de cette façon. Les compagnies canadiennes se tiennent au milieu de ces deux points de vue.

Les compagnies d'assurance-vie elles-mêmes ont demandé que la limite en question soit augmentée. La Commission royale d'enquête sur les opérations bancaires et le financement commentait :

"Dans notre opinion, une restriction sur les placements en actions ordinaires est peu importante, puisque l'on peut être

sûr qu'une direction solide et une bonne gestion de l'industrie s'assurera qu'aucune compagnie ne puisse déséquilibrer son portefeuille."

Limite recommandée
La commission recommandait que la limite ne soit pas augmentée à plus de 25 pour cent. Le ministre des Finances, M. Gordon, a déclaré dans son dernier budget, le 16 mars, que le gouvernement avait l'intention de changer ces règlements afin d'encourager les compagnies d'assurance-vie à "détenir un plus grand nombre d'actions

dans les industries canadiennes."

Il avait déclaré à cette occasion, que la nouvelle loi augmenterait la proportion et les sortes d'actifs qui pourraient être détenus sous forme d'actions, et changerait aussi les règlements sur l'évaluation afin de rendre ces placements plus attrayants.

Depuis, on a appris que le ministre a consulté les représentants de l'industrie de l'assurance-vie et qu'il a obtenu l'approbation du cabinet envers son projet.

Assurance-vie

Versements aux assurés en hausse de 13 pour cent

Les compagnies d'assurance-vie au Canada rapportent que les indemnités d'assurance-vie et les rentes versées pendant le premier semestre de 1964 se sont élevées à \$388,086,000, soit une augmentation de 13 pour cent en comparaison des versements effectués pendant la même période en 1963, selon THE CANADIAN LIFE INSURANCE OFFICERS ASSOCIATION.

Les indemnités versées aux détenteurs de polices ont continué de se maintenir à un niveau plus élevé que les indemnités versées après décès. Elles se sont chiffrées par \$225,254,000, soit près de 66 pour cent de tous les versements; ce montant constitue une augmentation de \$36,522,000 par rapport à celui qui fut versé aux détenteurs de polices pendant la période correspondante de 1963. Ces sommes re-

présentent les dotations échues, les indemnités d'invalidité, les rentes, les rachats de polices et les dividendes sur polices.

La distribution de dividendes aux détenteurs de polices a atteint un nouveau sommet pendant le premier semestre de 1964, soit \$77,824,000, somme qui représente 30 pour cent des versements faits aux détenteurs de polices. Les rentes versées se sont élevées à \$66,545,000.

Les indemnités après décès se sont chiffrées par \$132,832,000 pendant la première moitié de 1964, soit une augmentation de 8 pour cent par rapport à la période correspondante de 1963. Les polices ordinaires d'assurance-vie constituent 57 pour cent de ce total, les polices d'assurance collective, 39 pour cent et les polices industrielles, 4 pour cent.

Construction domiciliaire : vif recul au secteur de la maison unifamiliale en juillet dernier

L'industrie de la construction domiciliaire demeure très active au Canada, mais elle ne connaît pas l'évolution qui avait été prévue au début de l'année dans le cadre du programme de subsides consentis par le gouvernement fédéral en vue de stimuler les mises en chantier au cours de la saison d'hiver.

Une récente statistique de la Société centrale d'hypothèques et de logements indique, en effet, qu'au début de l'été l'activité principale des entrepreneurs se concentrait dans la construction des édifices à multiples logements. Au début de juillet dernier, le gain, dans ce secteur, dépassait 30 pour cent comparativement à juillet 1963. La construction de maisons unifamiliales accusait cependant un recul de 11 pour cent au regard de juillet de l'an dernier.

Une importante délégation de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations a rencontré les autorités fédérales la semaine dernière en vue de faire connaître l'opinion de ses membres sur le prochain pro-

gramme d'aide fédéral à l'habitation. La délégation aurait recommandé une extension de la période des subsides qui, de l'avis des entrepreneurs, devrait être au moins de six mois. Des porte-parole de la S.C.H.L. ont toutefois laissé entendre qu'aucune décision ne sera prise par les autorités fédérales tant que des résultats de la présente saison de construction ne seront pas entièrement connus et analysés.

Les statistiques publiées ces jours derniers par la S.C.H.L. indiquent que pendant les sept premiers mois de l'année les unités de logement complétées à travers le Canada ont formé le total de 72,493 comparativement à 52,019 dans la période correspondante de l'an dernier. Cette augmentation représente un gain global de 39.4 pour cent. Après avoir connu un progrès remarquable au début de l'année, la construction des maisons unifamiliales a constamment perdu du terrain pour enregistrer un déclin de 11 pour cent en juillet dernier.

Augmentation considérable de la production de fer et de zinc

Voici les faits principaux que révèle l'analyse du bulletin de la production minière émis par le Bureau de la statistique du Québec pour mai 1964. Deux minéraux, le fer et le zinc, ont connu des augmentations appréciables de leur production, alors qu'on ne relève aucune baisse particulièrement importante.

Minéraux métalliques

Dans le secteur des minéraux métalliques, les hausses les plus marquantes, par rapport à mai 1963, sont de 75 pour cent et 268 pour cent pour le fer (minerai) et le zinc respectivement. L'or et le nickel, par contre, ont marqué des chutes de 13 pour cent et 31 pour cent.

En regard du mois précédent, des augmentations de 7 pour cent pour le cuivre et 67 pour cent pour le fer (minerai) ont été observées. La production du nickel a diminué de 21 pour cent et celle du zinc de 10 pour cent.

On constate que, dans ce secteur, la production des cinq premiers mois de l'année a été généralement à la hausse par rapport à la même période de 1963.

On y relève notamment des hausses de 22 pour cent pour le bismuth, 32 pour cent pour le plomb, 59 pour cent pour le fer (minerai) et 290 pour cent pour le zinc.

Minéraux non-métalliques

Dans le secteur des minéraux industriels, par rapport à mai 1963, seul l'amiante a été à la hausse, avec 8 pour cent, alors que la pyrite et la teneur en soufre de la pyrite ont vu leur production baisser de 36 pour cent et 37 pour cent. En ce qui concerne les cinq premiers mois de l'année, l'amiante a augmenté de 12 pour cent par rapport à 1963.

Les matériaux de construction, pour leur part, ont tous été à la baisse par rapport à mai 1963 avec des diminutions de 21 pour cent pour la chaux, 7 pour cent pour le ciment et 29 pour cent pour les produits d'argile.

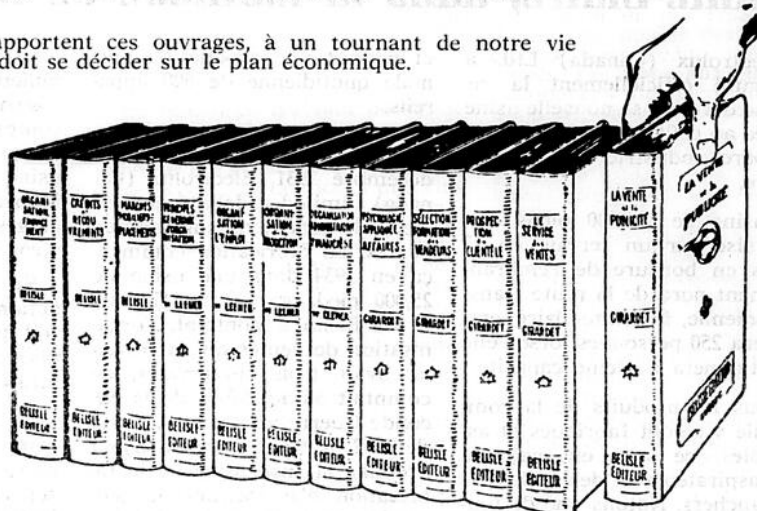
Par rapport au mois précédent, le ciment et les produits d'argile ont été à la hausse avec des pourcentages de 50 pour cent et 45 pour cent respectivement.

3 COURS de base DANS 1 "Marketing", Vente, Publicité 5 volumes Organisation et Finance 4 volumes Génie industriel 3 volumes

Voilà ce que vous apportent ces ouvrages, à un tournant de notre vie nationale où l'avenir doit se décider sur le plan économique.

Les affaires ne se font plus à la bonne franquette!

Pour comprendre et être compris à l'échelle internationale ou simplement interprovinciale, pour agir sans commettre d'impair, il est essentiel de connaître les rouages que comprennent et que savent faire agir tous les hommes d'affaires évolués de notre époque.



Les douze volumes de la populaire

BIBLIOTHEQUE DE L'HOMME D'AFFAIRES

vous expliquent ces rouages. Ils ont valu à des milliers des nôtres d'incalculables réussites et une plus grande sérénité d'esprit. SOYEZ PRET! Apprenez à agir vite mais à propos! Et pourquoi votre première décision positive ne serait-elle pas de vous procurer — en bloc ou un par un — ces ouvrages de base que tout homme d'affaires doit connaître?

12 volumes d'environ 325 pages chacun. Toute la collection reliée \$36.00

- | | |
|--|---|
| 1 — Organisation des Entreprises \$3.00
(Formation des sociétés, compagnies, entreprises diverses. Capitaux. Affaires de banque.) | 8 — La Psychologie des Affaires \$3.00
(Connaissance des hommes. Arguments de vente. Choix du personnel.) |
| 2 — Crédits et Recouvrements \$3.00
(Perception des comptes. Lettres de "collection". Crédits, etc.) | 9 — Formation des Vendeurs \$3.00
(Comment choisir, former et stimuler les vrais vendeurs.) |
| 3 — Marchés mobiliers et Placements \$4.00
(La Bourse. Les valeurs. Spéculation. Placements. Plans divers pour conserver et faire fructifier votre argent.) | 10 — Prospection de la Clientèle \$3.00
(Mille et un tuyaux pour trouver les clients et les conserver.) |
| 4 — Principes généraux d'Organisation \$3.00
(Moyens modernes d'organiser les commerces et l'industrie.) | 11 — Le Service des Ventes \$3.00
(Comment il faut s'organiser pour obtenir du succès dans la mise en marché.) |
| 5 — Organisation de l'Emploi \$3.00
(Modes d'organisation d'après Ford, Taylor, Fayol et les grands techniciens de l'organisation moderne.) | 12 — La Publicité et la Vente \$3.00
(Les secrets des annonces qui rapportent.) |
| 6 — Organisation de la Production \$3.00
(Comment produire à meilleur marché.) | |
| 7 — Organisation administrative \$3.00
(Organisation du bureau, des ateliers, etc.) | |

Bélisle, Editeur, Québec
C.P. 100 — Station B — Tél. 522-1344

Entourez d'un cercle les numéros requis

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

NOM

Adresse

Ville

Montant inclus: \$..... C.O.D.

Construite au coût de \$1,500,000 à Québec

Une nouvelle brasserie indépendante pénétrera le marché dès le printemps 1965

La construction d'une importante usine débutera sous peu dans la banlieue de Québec. Il s'agit de la Brasserie O'Malley qui a acquis, à cet effet un terrain de 18,000 pieds carrés. La nouvelle brasserie, qui servira à la fabrication d'une bière de type "ale", coûtera près de \$1,500,000. Les plans initiaux prévoient qu'elle pourra atteindre une production de 3,150,000 gallons par année. Le nouveau produit devrait être lancé sur le marché dès le printemps prochain.

C'est ce qui ressort d'une conférence de presse tenue mercredi dernier, à Québec, par M. William P. O'Malley, président de cette nouvelle industrie québécoise. Il était accompagné de quelques-uns des administrateurs de la nouvelle brasserie, dont MM. Paul DesRochers, Jacques Côté, Raymond Côté, tous avantageusement connus dans les milieux d'affaires de la Vieille Capitale, et MM. Thomas McKenna, avocat de Montréal, et Jacques-U. Moreau, ingénieur de Trois-Rivières.

La Brasserie O'Malley de Québec, entreprise dûment constituée selon les dispositions de la loi des compagnies du Québec, sera entièrement indépendante des brasseries actuelles et son capital sera en majorité de provenance québécoise.

Conception nouvelle

La conception même de la nouvelle brasserie est le fruit de nombreuses années d'expérience. Le brassage de cette nou-

velle bière, entièrement fabriquée de malt et de houblon, se fera selon une méthode mise au point par M. O'Malley et qui rend possible un coût de production moins élevé.

Les études relatives à la mise en oeuvre et à l'installation de cette brasserie ont été faites conjointement par la société d'ingénieurs-conseils J.-U. Moreau et Associés et Canadian Vickers Ltd., de Montréal.

Mise en marché

D'après un relevé de mise en marché, fait par Richard Grier and Associates, l'établissement d'une nouvelle brasserie au Québec est parfaitement rentable et nombre de groupes européens et canadiens y songeaient depuis plus de cinq ans.

Toujours selon cette étude, le choix de la région de Québec est tout à fait heureux, car les Québécois retrouveront un autre motif de fierté dans le fait

qu'une bière vraiment de chez eux sera fabriquée par une brasserie dont le siège social sera dans la région de Québec.

Participation des épargnants

Les Québécois auront non seulement l'occasion d'adopter une nouvelle bière typiquement québécoise, mais ils pourront encore devenir co-propriétaires de la nouvelle brasserie qui la fabriquera. La capital autorisé de la Brasserie O'Malley est de \$1,500,000.

En effet, a ajouté M. O'Malley, 67,500 actions de classe "A" seront offertes au public au prix de \$10 l'unité. Les détenteurs auront également droit à un dividende annuel privilégié et cumulatif à compter du 1er novembre 1966, de \$0.06 par action. De plus, lors de l'émission originale, chaque certificat d'action de classe 'A' sera muni d'un certificat de souscription qui permettra à son porteur de

souscrire à une autre action de classe "A" pour chaque deux (2) actions détenues. Les prix d'achat varieront suivant le moment où l'action additionnelle sera souscrite".

Les administrateurs

MM. Paul DesRochers, président de la maison Lagueux et DesRochers de Québec, Jacques Côté, président de la Corporation Jacmar Limitée de Québec, Raymond Côté, président du Syndicat de Québec, J.-U. Moreau, de la société d'ingénieurs-conseils J.-U. Moreau et Associés, de Trois-Rivières et Montréal, sont les collègues de M. O'Malley. MM. Raymond Crépault et Frank McKenna, de l'étude Stuart, Crépault et McKenna, complètent le groupe des administrateurs.

M. O'Malley, ingénieur professionnel et maître brasseur, assumera les responsabilités de président et d'administrateur général de la nouvelle industrie québécoise. M. O'Malley, spécialiste des questions de brassage, détient plusieurs brevets, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, sur des appareils et des procédés de

Production accrue de Westburne Oil

Dans le premier semestre de l'exercice en cours, les revenus nets de Westburne Ltd. se sont élevés à \$480,300 comparativement à \$427,334 dans la période correspondante de 1963. Les ventes de pétrole ont atteint 733,700 au regard de \$662,651 un an plus tôt.

Au cours de la période sous revue la compagnie a augmenté ses participations dans la mise en valeur de terrains en Colombie-Britannique, en Alberta et au Saskatchewan. Elle a participé au forage de 17 puits, dont 11 se sont révélés producteurs. La production de pétrole a atteint un rendement moyen de 1,533 barils par jour, soit une augmentation de 7 pour cent comparativement à la période de l'an dernier.

Nouvelle usine d'Electrolux

Un investissement de \$2,000,000 à Pointe-Claire, dans la banlieue de Montréal

Electrolux (Canada) Ltd. a inauguré officiellement la semaine dernière sa nouvelle usine érigée au coût de \$2,000,000 dans le parc industriel de Pointe-Claire.

L'usine de 125,000 pieds carrés, sise sur un terrain de 17 acres en bordure de l'embranchement nord de la route transcanadienne, à Pointe-Claire, emploiera 250 personnes lorsqu'elle fonctionnera à pleine capacité.

Tous les produits de la compagnie y seront fabriqués et assemblés: ce sont en majorité des aspirateurs et des polissoirs à planchers. Notons que de toutes les pièces qui entrent dans la fabrication de ces machines, plus de 94% sont de fabrication canadienne.

L'usine occupera 105,000 pieds carrés à un seul niveau. Sa chaîne de montage, longue de 1/5 de mille, comprend 521 machines-outils et postes de travail

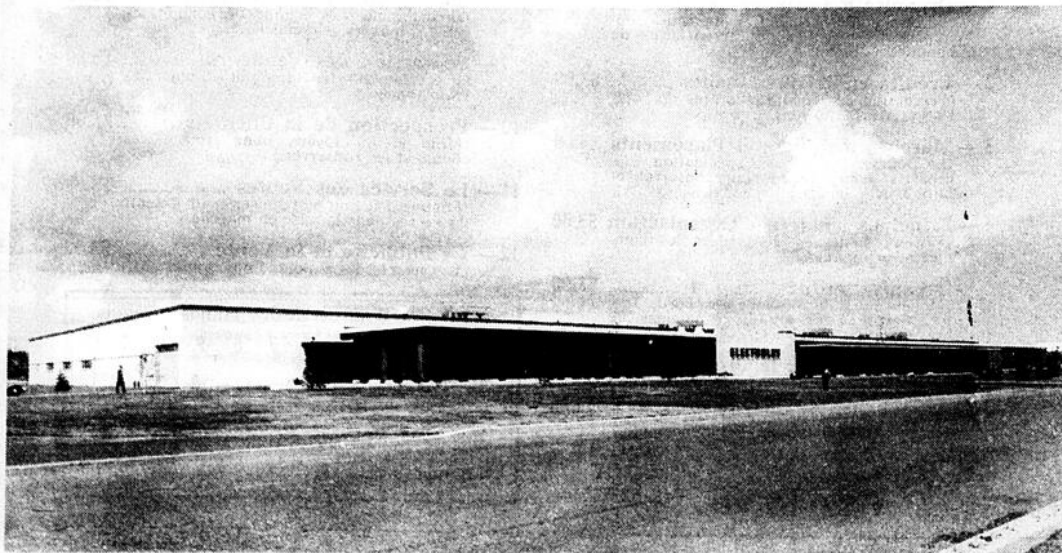
et permet une production normale quotidienne de 600 appareils.

Constituée en compagnie en décembre 1931, Electrolux (Canada) Limited a débuté en janvier 1932 comme organisation de ventes. La fabrication commença en 1934 dans une usine de 25,000 pieds carrés, au 1725 de la rue Basin, à Montréal. L'organisation de ventes qui, à l'origine avait trois succursales, en comptait 38 au début de la Seconde Guerre mondiale. A la fin de 1942, le Gouvernement ayant ordonné la suspension de la fabrication d'aspirateurs, le seul produit de la compagnie à l'époque, l'usine fut en grande partie consacrée à la production de matériel de guerre. Electrolux (Canada) Limited maintint ses services d'entretien dans plusieurs endroits bien que la compagnie n'avait guère de marchandises, sinon aucune, à offrir au consommateur canadien.

La fabrication reprit vers le milieu de 1946 et, à la suite de l'augmentation des ventes de la compagnie on jugea nécessaire l'acquisition d'une plus grande usine au 201 est de l'avenue Laurier. Cette usine de quatre étages avait une superficie d'environ 95,000 pieds.

En 1948, la cireuse à triple action (qui comprend un appareil pour le nettoyage des tapis), venait se joindre aux aspirateurs Electrolux.

Le volume des ventes de la compagnie s'est accru au point que les aspirateurs et les cireuses sont aujourd'hui vendus par l'entremise de soixante-dix succursales. C'est pour cette raison que, récemment, la compagnie déménageait dans une nouvelle usine d'un seul étage, d'une superficie de 125,000 pieds carrés, érigée sur un emplacement de 17 acres dans le Parc industriel de Pointe-Claire, en bordure de la route transcanadienne.



FINANCEMENT

ARGENT COMPTANT POUR VOS COMPTES À RECEVOIR!

Avez-vous jamais fait le total de vos frais de comptabilité, d'assurance-crédit, d'encaissement, de mauvaises créances? Calculez-le, et vous comprendrez pourquoi certaines des sociétés les mieux établies trouvent qu'en faisant financer leurs comptes à recevoir, elles augmentent leurs bénéfices sans encourir de frais supplémentaires. Nous sommes la firme de "factoring" la plus importante au Canada; et nous serons heureux de vous prouver que votre entreprise aura avantage à faire appel à nos services!

AFFILIATED-BUSINESS

FACTORS CORPORATION

FINANCEMENT
COMMERCIAL
ET INDUSTRIEL



1199, RUE BLEURY, MONTRÉAL • 875-5100

IMPRIMEURS
GRAVEURS
LITHOGRAPHES

J. EMILE ROY & FILS

265 ouest, rue Vitré, Montréal

Tél. 861-1888

"POUR QUI BIEN FAIRE LES CHOSES IMPORTE PLUS QUE DE LES FAIRE"

Des experts analysent nos principaux problèmes

D'importantes allocutions ont été prononcées la semaine dernière, dans la métropole, à l'occasion du congrès annuel de l'Institut canadien des comptables agréés. Le directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales, M. Roger Charbonneau, a tenté de préciser le rôle de l'Etat dans l'économie moderne alors que le président de Du Pont of Canada, M. Herbert H. Lank, a analysé l'influence qu'exercent les placements étrangers sur le développement de l'économie canadienne. Voici les principaux thèmes développés par les deux conférenciers:

"Les placements étrangers ne constituent pas une menace" — Herbert H. Lank

Les placements étrangers ne constituent nullement une menace à l'indépendance politique du Canada vu la détermination profonde et traditionnelle des Canadiens à être eux-mêmes.

Tel est le thème développé par le président de Du Pont of Canada, M. Herbert H. Lank.

"Je ne crois pas que cette force intérieure qui est la nôtre puisse facilement être brimée par des contraintes extérieures d'ordre culturel ou économique. Le vrai péril réside dans l'auto-destruction, et les quelques années passées nous ont vu frôler de près ce danger, au niveau national aussi bien que provincial. Si nous pouvons nous survivre, nous pouvons survivre aux autres".

Une conception nationaliste à l'excès est sûrement déplacée dans un monde qui tend de plus en plus vers l'interdépendance des pays, a-t-il dit. Une telle conception est également déplacée vu que le Canada a besoin de placements étrangers pour financer son développement industriel futur au rythme auquel nous sommes habitués.

Les tentatives d'ordre pratique ou émotif qui ont été faites en vue de modifier la propriété actuelle de l'industrie dans ce pays n'a pas rendu service au Canada.

"Certainement, nous avons le droit et le devoir de changer les faits en vue de nos meilleurs intérêts futurs, mais quand il s'agit d'un sujet d'importance aussi vitale que l'équilibre de notre industrie, procédons seulement après avoir considéré la situation soigneusement et, alors, comptons sur la persuasion plutôt que sur des mesures restrictives", a-t-il ajouté.

Des filiales ont prouvé qu'en moyenne elles sont d'aussi bons citoyens que n'importe qui dans ce pays. Une filiale étrangère qui fait affaires au Canada se doit d'employer des Canadiens qualifiés pour les postes de direction et les travaux techniques; de prendre une part active et constructive aux affaires de la communauté et du pays; de nommer des Canadiens à son conseil d'administration; de publier régulièrement des états financiers, et d'inviter la participation financière du public canadien.

Du Pont du Canada se conforme depuis longtemps à tous ces principes qui, selon M. Lank, ont grandement contribué au succès de la compagnie. Plusieurs autres filiales pourraient en dire autant.

Monsieur Lank a ensuite commenté les principales inquiétudes que soulèvent les filiales étrangères.

Placements

La nature des placements — principalement la participation à l'achat des actions — inquiète probablement plus que leur montant réel en dollars. Les Canadiens, à la fin de 1960, détenaient environ 15% des actions des compagnies étrangères établies au Canada. Puisque environ 90% de la croissance industrielle du pays est maintenant financée de l'intérieur, il semble peu probable que l'expansion de notre industrie augmente la proportion des placements canadiens.

La solution consiste peut-être non seulement à encourager les Canadiens à être plus audacieux dans leurs propres affaires, aussi à essayer de financer de nouvelles entreprises par des emprunts à l'étranger plutôt que d'inviter seulement la participation dans le capital-actions de nos compagnies.

Conflits d'intérêt national

Normalement, quand une filiale est écartelée entre deux buts contradictoires fixés par les gouvernements canadien et américain, ces deux derniers peuvent se rencontrer pour essayer d'en venir à une solution. "Si cela n'est pas fait, une filiale doit, en dernière analyse, se conformer aux lois et traditions du Canada, quelque ennui qu'en éprouvent ses directeurs.

Recherches

Quoique des filiales aient été critiquées parce qu'elles obtenaient une trop grande partie de leurs connaissances scientifiques de leur compagnie-mère, M. Lank a déclaré que le Canada n'a pas les moyens de s'engager dans une grande variété de recherches coûteuses, pas plus qu'il ne dispose en quantité des personnes exercées à mener des recherches sur une grande échelle.

Du Pont du Canada considère que le fait d'avoir, accès aux recherches et aux développements technologiques de sa compagnie mère est un atout des plus précieux. Sans l'aide technique des Etats-Unis, elle n'aurait pas pu prendre autant d'expansion dans des domaines aussi variés — pour le plus grand avantage de tous les Canadiens.

Exportations

En dépit de quelques cas exceptionnels, une récente enquête a démontré que la proportion de placements étrangers a peu d'influence sur l'importance des exportations des entreprises manufacturières étrangères. Les problèmes qui paralysent les exportations canadiennes sont généralement les mêmes pour les

compagnies étrangères et pour les compagnies canadiennes.

Achats

L'importation de matériaux et de pièces dans les cas où ceux-ci pouvaient être produits au pays a naturellement retardé le développement des sources canadiennes d'approvisionnement. Monsieur Lank rapporte que, par les années passées, il y a eu un effort concerté de la part

"Les limites de l'intervention de l'Etat sont difficiles à préciser" - Roger Charbonneau

Selon M. Charbonneau, le contexte économique actuel justifie un régime mixte de croissance économique mais il reste difficile de préciser dans quelles limites doit se situer l'intervention de l'Etat.

La croissance économique consiste à utiliser nos ressources matérielles et humaines de façon à assurer aux Canadiens un standard de vie de plus en plus élevé ou, la satisfaction croissante de leurs besoins.

Progrès moral

Il faut viser avant tout à assurer le progrès moral, économique et social de l'individu, qu'on ne doit pas sacrifier à la recherche de la gloire de l'Etat, a ajouté M. Charbonneau. Il soulignait qu'il faut chercher à conserver le système qui a permis au Canada et aux Etats-Unis d'atteindre les plus hauts standards de vie au monde; ce système depuis 25 ans nous a assuré une croissance économique remarquable, sans crise grave et il protège les libertés essentielles de l'individu.

Ressources naturelles

La croissance économique se fonde sur l'utilisation des ressources naturelles et humaines et sur l'emploi de capitaux. Le Canada est un pays riche, mais immense et assujéti à des problèmes régionaux de nature économique et sociale fort différents.

Il en résulte une difficulté d'application de mesures d'ensemble dont le mérite est théoriquement véritable.

Le problème est encore plus aigu du côté des ressources humaines; il est dominé par un taux de chômage élevé dans un climat de prospérité solidement établi.

Quant au capital disponible, la partie de notre revenu national brut qui est épargnée est très élevée, plus que dans la plupart des pays occidentaux. Mais cette épargne est loin de suffire aux besoins et nous dépendons de plus en plus de l'importation de capitaux étrangers.

Notre commerce extérieur a présenté un déficit quasi constant de 1951 à 1961; il a été aggravé par celui des autres postes de la balance des comptes.

de l'industrie pour découvrir au Canada des sources d'approvisionnement et même pour encourager la création de nouvelles, leurs avantages étant la rapidité des livraisons, l'amélioration du contrôle des inventaires, la qualité, le service et souvent même, des prix plus bas.

Mise en valeur des ressources

Les placements étrangers ont accéléré plutôt qu'ils n'ont retardé la mise en valeur de certaines ressources. Même si une compagnie internationale considère les ressources du Canada comme une richesse commune à l'univers, nous pouvons nous assurer que le marché canadien est servi à même les ressources canadiennes en faisant usage des instruments mis à notre portée par les tarifs et les impôts. Ce principe s'applique in-

différemment dans le cas des ressources appartenant au pays ou à l'étranger.

Acquisition de firmes canadiennes

Si l'acquisition a pour but de monopoliser un marché, le Canada n'y gagne pas grand-chose et peut avec raison poser des questions. Souvent, cependant quand une affaire roulante est acquise par des intérêts étrangers, c'est dans le but d'en faire la base d'une expansion future, ce qui implique normalement non seulement un apport important de capital, mais aussi des connaissances techniques et la compétence nécessaire à la direction de l'entreprise. Ce genre d'acquisition pourrait être aussi avantageux pour le Canada que les mises de fonds étrangères dans des entreprises nouvelles qui commencent à zéro.

Ordre de priorité

L'Etat est forcé d'agir dans le domaine économique-social et les frais des interventions de l'Etat augmentent sans cesse. Il y a une série de choix à faire selon un ordre de priorité.

L'intervention restreinte et occasionnelle de l'Etat pour assurer la croissance économique, toujours selon un plan établi à l'avance, voilà une forme de planification.

M. Charbonneau a mentionné les domaines d'action de l'Etat qui doit réduire les risques de l'exploitation des ressources et en faciliter l'accès à l'entreprise privée. L'Etat doit faire l'inventaire systématique des ressources et assumer des frais de recherche. Les remises d'impôts aux exploitants des richesses naturelles sont ainsi justifiées. L'établissement des transports avant le mouvement d'exploitation des ressources, voilà l'un des rôles du gouvernement.

Collaboration

L'action conjuguée de l'Etat et de l'initiative privée peut être extrêmement fructueuse, a noté M. Charbonneau, du côté des ressources humaines. Le grand problème est celui du chômage. Ses causes sont multiples: manque de capitaux, faiblesse de la consommation; mais le degré d'éducation d'un peuple influe beaucoup sur le niveau du chômage. Les peuples

instruits sont les peuples prospères; l'Etat en ce domaine ne doit pas lésiner. La productivité est intimement liée à l'éducation. M. Charbonneau a suggéré que l'Etat se serve d'instruments fiscaux pour favoriser l'éducation: déduction par le père de famille, de son revenu imposable, de montants consacrés à l'éducation de ses enfants; réduction du double des frais encourus pour l'éducation d'employés. Les dons aux fins éducatives devraient être réduits du double également.

Le problème des capitaux, a expliqué M. Charbonneau, exige des solutions larges à long terme et des mesures spéciales, à court terme.

Il faut favoriser la formation de l'épargne à même le revenu national. M. Charbonneau a signalé que l'impôt est devenu une des grandes méthodes de redistribution des revenus. Des exemptions limitées à des cas précis viennent corriger les mesures générales.

M. Charbonneau ajoutait que l'on ne peut envisager de couper l'entrée de capitaux étrangers, tant nos besoins sont grands. L'impôt sur les successions force la vente, souvent à l'étranger, de petites entreprises canadiennes et disperse ainsi des capitaux déjà réunis. Cet impôt devrait être considérablement réduit, selon M. Charbonneau.

MARCIL MORTGAGE CORPORATION

CORRESPONDANTS HYPOTHECAIRES

Représentant

DOMINION LIFE ASSCE. CO.
NORTH AMERICAN LIFE ASSCE. CO.
NORTHERN LIFE ASSCE. CO.
STANDARD LIFE ASSCE. CO.

Prêts hypothécaires

Résidentiels, Industriels, Commerciaux

QUEBEC
925, Chemin St-Louis
Tél.: 681-6201

HALIFAX
183 Hollis
422-1771

MONTREAL
360 ouest, rue St-Jacques
VI. 4-8807

La Société Ford du Canada effectuera des investissements de \$25 millions à Oakville

La Société Ford-Canada Limited a annoncé, la semaine dernière, la construction d'une nouvelle usine d'assemblage pour les camions à Oakville afin de répondre aux exigences de l'augmentation du marché de l'automobile au Canada.

Des immobilisations s'élevant à plus de \$25,000,000 ont été autorisées par les administrateurs de la compagnie pour la nouvelle usine de camions. Selon M. Karl E. Scott, président de la Société Ford-Canada, "cette usine est un autre stade de notre programme d'expansion à long terme que nécessitent les ventes accélérées d'automobiles et de camions au Canada".

Les travaux de préparation pour la nouvelle usine seront entrepris immédiatement. Elle sera située à côté de l'usine d'assemblage actuelle à Oakville qui fabrique les véhicules à passagers et les camions depuis son établissement en 1953. Environ 500 nouveaux emplois seront créés par l'aménagement de l'usine. La fabrique d'Oakville compte actuellement 6,000 employés, salariés et payés à l'heure.

"Il y a déjà quelque temps que nos usines fonctionnent à pleine capacité", a souligné M. Scott. "Tout indique que le marché de l'automobile s'accroîtra au même rythme que la popu-

lation et l'activité industrielle, et il est donc impératif d'entreprendre maintenant un programme considérable afin d'agrandir nos facilités de production.

"Les opérations de notre nouvelle usine de camions à Oakville seront complètement séparées de celles de l'usine d'assemblage pour voitures, et grâce à ses nouvelles installations d'un million de pieds carrés, la compagnie sera mieux en mesure d'accorder une attention spéciale aux besoins particuliers des acheteurs de camions", a ajouté M. Scott.

Cette expansion coïncide avec une période de ventes accélérées pour les camions Ford-Canada et elle constitue une autre étape dans le cadre de son programme visant à renforcer sa position concurrentielle au Canada. Durant les six premiers mois de cette année, par exemple, alors que les ventes au détail des véhicules à passagers ont augmenté de 14.5 pour cent, comparativement à la même période l'an dernier, les ventes de camions ont connu une hausse encore plus forte — soit 17 pour cent.

Les besoins de plus en plus diversifiés des modèles de camions, a continué le président, exigent une flexibilité extrême pour assurer que l'unité soit fa-

briquée et livrée au client dans le plus court délai possible, et conformément à nos normes rigoureuses. Il est intéressant de noter qu'à Oakville aujourd'hui, on assemble 165 différents modèles de camions contre 60 en 1956; le nombre de pièces composantes pour ces camions a augmenté de 4,800 à 9,500.

D'autre part, le transfert des opérations à la nouvelle usine de camions permettra d'accélérer la fabrication des automobiles".

M. Scott a fait remarquer que la nouvelle de ce programme d'expansion coïncidait avec une date historique pour Ford-Canada.

"Notre compagnie fut incorporée le 17 août 1904. Durant cette première année d'opération à l'ancienne usine de Walkerville, à l'endroit où nos bureaux de Windsor sont présentement situés, 17 employés avaient fabriqué 117 automobiles. Cette année les 14,000 employés de Ford-Canada fabriqueront tout près de 200,000 véhicules. L'histoire de ces 60 années qui se sont écoulées est un récit de progrès qui reflète l'économie du pays et la vie des Canadiens."

Nomination à La Banque Royale



ANDRÉ GARIÉPY

La Banque Royale du Canada annonce la nomination de M. André Gariépy au poste de surintendant — adjoint des succursales pour le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'est de l'Ontario. M. Gariépy a acquis une vaste expérience dans plusieurs succursales de la Banque Royale du Québec; depuis 1958, il remplissait les fonctions de gérant de la succursale de la Place d'Armes à Montréal.

Chutes Hamilton

M. Smallwood poursuit sa campagne aux Etats-Unis

Le passage du premier ministre de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood, dans l'Etat du Maine il y a quelques semaines semble avoir produit ses effets auprès des autorités gouvernementales. Le gouverneur de cet Etat vient, en effet, de préconiser une étude sur les répercussions possibles dans le Maine du projet de développement des chutes Hamilton au Labrador.

Selon M. John H. Reed, gouverneur, M. Smallwood aurait affirmé au cours d'une récente conversation téléphonique que les perspectives de ce développement étaient de plus en plus brillantes et que Terre-Neuve s'apprêtait à négocier des contrats de vente d'électricité aussitôt que les études relatives à la rentabilité du projet seront terminées.

M. Richard-J. Hébert, du département de développement économique, a déclaré qu'une des routes possibles pour amener les lignes de transmission du projet en Nouvelle-Angleterre et dans l'Etat de New York, serait à travers le Maine.

Les projets hydro-électriques Quoddy et Rivière St-Jean complèteraient l'ensemble canadien, selon M. Hébert. Les chutes Hamilton fourniraient un courant constant d'électricité de base tandis que Quoddy et St-Jean pourraient être utilisées principalement pour les courtes périodes de pointe, et pourraient utiliser les lignes de transmission conjointement.

La route Maritimes-Maine n'est qu'une possibilité. Une autre serait la route du Labrador aux confins de la ville de Québec, puis par la rive sud du Saint-Laurent de là à l'Etat de New York, en descendant le fleuve Hudson jusqu'à la ville de New York.

Selon M. Reed, les chiffres préliminaires indiquent que l'électricité provenant des chutes Hamilton pourrait être vendue moins de cinq millièmes par kilowatt-heure, comparativement à 5 1/2 millièmes pour l'énergie atomique.

Au Québec

276 auteurs produisent 360 ouvrages de langue française

Le Service des lettres du ministère des Affaires culturelles possède actuellement des chiffres imposants en ce qui a trait à l'édition en langue française au Canada en 1963. La compilation a été faite par le conseiller technique au Service des lettres.

Un nombre de 276 auteurs, dont 210 canadiens et 66 étrangers, ont publié des ouvrages en langue française au Canada en 1963. Ils se répartissent comme suit: 142 auteurs masculins laïcs, 61 auteurs masculins religieux, 73 auteurs féminins laïcs. De ces auteurs, 71 en étaient à leur première publication et 205 avaient déjà publié.

Quarante-sept (47) maisons situées dans huit villes: Mont-

réal, Québec, Sherbrooke, Hull, Drummondville, Montmagny, St-Hyacinthe, Alma, ainsi qu'à Ottawa, ont édité 360 ouvrages qui ont fait l'objet de 380 éditions: 277 premières, 79 deuxièmes, 5 troisièmes, 15 quatrièmes, 2 cinquièmes et 2 sixièmes.

De ces 360 ouvrages 319 ont été signés par des auteurs; les 41 autres ont été rédigés en collaboration ou publiés anonymement.

Un total de 1,422,998 volumes furent imprimés, ce qui donne un tirage moyen de 3,744 exemplaires par titre.

La valeur totale des volumes imprimés, au prix de détail, s'élève à \$2,366,473.00, soit un prix moyen de \$1.66 l'exemplaire.

INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

(1956 = 100)

ANNEE	Indice combiné (85)	Indice industriel (65)	Indice des services publics (13)	Indice des banques (7)	Pâtes et papiers (8)	Pétroles (6)	Alimentation (9)	Entreprises mécaniques (7)	Métaux vils (7)	Métallurgie (6)	Entreprises comm. (9)	Indust (divers) (13)
1957	80.5	79.7	83.9	82.5	67.5	102.3	78.9	104.0	66.4	82.3	95.5	85.2
1958	100.2	99.2	98.2	114.3	89.6	113.2	106.8	118.4	82.9	99.8	152.2	106.2
1959	101.5	101.4	95.1	115.1	99.7	95.3	113.3	88.9	92.1	111.4	132.1	117.8
1960	98.0	96.0	97.6	116.0	82.9	92.2	118.3	79.4	97.5	100.0	139.6	113.1
1961	124.3	124.4	115.0	140.8	99.5	120.8	171.3	97.9	141.6	109.1	164.7	141.2
1962	116.2	115.9	111.7	125.8	95.6	108.2	165.7	88.1	121.8	94.7	146.1	137.8
1963	129.1	131.2	122.9	125.4	117.4	108.8	172.9	116.5	140.9	115.8	166.0	153.2
1964 (mois)												
Jan.	133.0	136.5	123.7	124.6	120.6	113.5	176.5	118.3	149.0	122.3	172.2	155.7
Fév.	131.0	134.5	122.7	120.6	119.6	111.4	172.0	121.2	146.7	121.5	172.2	156.4
Mars	136.9	142.1	125.4	119.9	124.0	117.2	182.4	127.6	156.2	129.5	182.5	163.8
Avr.	142.3	147.5	130.7	125.8	133.2	123.0	184.9	139.3	161.1	135.3	187.4	165.2
Mai	147.2	152.5	137.8	126.8	135.4	126.9	192.1	168.2	163.6	139.9	190.2	174.9
Juin.	147.5	152.9	138.0	126.0	137.7	126.2	197.5	179.7	161.5	137.6	183.8	180.4
Juil.	150.7	155.8	140.0	135.5	140.6	127.2	206.7	176.1	163.0	143.0	200.1	180.8
août 1963	149.8	154.8	139.6	132.1	141.4	128.4	199.4	172.0	163.5	138.5	198.2	181.7
août 1964	121.2	121.8	117.9	122.8	105.8	103.9	165.5	100.1	127.4	107.6	154.4	145.2
Sept.	124.8	126.0	121.0	123.6	110.5	107.7	170.4	106.4	129.2	113.1	161.2	152.0
Oct.	125.3	126.2	122.4	124.1	113.9	106.6	168.1	111.4	127.9	115.8	163.6	153.0
Nov.	25.0	126.3	121.0	122.9	113.4	108.5	167.8	112.0	129.8	113.0	161.2	150.9
Déc.	129.1	131.2	122.9	125.4	117.4	108.8	172.9	116.5	140.9	115.8	166.0	153.2
1964												
Haut	147.7	153.1	138.8	134.1	138.0	127.8	198.4	79.7	168.5	140.9	191.8	180.4
Bas	129.7	131.9	122.4	118.9	118.2	109.0	172.0	115.5	141.9	116.6	166.2	153.3
1963												
Haut	129.1	131.2	124.1	133.5	117.4	113.2	179.0	116.5	140.9	120.0	158.0	162.4
Bas	116.2	115.9	111.8	119.7	95.5	99.5	164.1	87.2	119.3	95.2	150.5	139.0
1962												
Haut	125.3	125.8	117.6	141.2	104.9	124.2	176.1	104.9	142.8	112.3	165.8	148.1
Bas	101.6	101.6	96.7	101.9	85.6	94.0	132.8	76.2	99.5	81.2	119.0	120.2
1961												
Haut	124.3	124.4	115.2	142.9	99.6	120.8	172.1	97.9	141.6	113.7	172.6	143.8
Bas	100.0	98.4	98.4	116.2	85.4	94.3	120.8	80.5	99.1	103.0	142.5	113.3

* A cinq heures, le 27 août 1964.

Importante augmentation de trafic pour Air France depuis le début de l'année

Air France continue d'enregistrer une très forte augmentation de trafic de passagers réguliers sur l'Atlantique Nord par rapport à l'an dernier, en particulier depuis la mise en vigueur des nouveaux tarifs, au début d'avril.

Les statistiques réflétant les résultats obtenus jusqu'au 31 juillet indiquent une augmenta-

tion de trafic de 61 pour cent depuis le 1er avril, tandis que le pourcentage d'augmentation pour l'ensemble des premiers sept mois est de 46,5 pour cent sur l'année dernière. A ces résultats pour le trafic de passagers réguliers viennent s'ajouter ceux des vols affrétés par Air France entre le Canada et l'Europe.

Les réservations déjà faites pour les mois à venir permet-

tent de prévoir que l'augmentation continuera à une allure record au cours du prochain trimestre. Des augmentations équivalentes ont été enregistrées également pour le trafic entre l'Europe et le Canada. On continue aussi de noter de fortes augmentations pour la ligne sans escale Montréal-Chicago.

Les résultats démontrent également l'efficacité de l'exploitation de la flotte d'Air France

puisque, malgré le nombre beaucoup plus considérable de passagers transportés depuis le début de l'année, il y a eu, entre Montréal et Paris, huit vols de moins que durant la même période, l'an dernier. La ligne française a offert jusqu'à 10 vols par semaine dans chaque sens, tous sans escale, l'an dernier et cette année.

Les nouveaux tarifs

Le facteur principal de l'augmentation, selon Air France, a été la nouvelle échelle de tarifs réduits mise en vigueur le 1er avril. Le plus populaire de ces

nouveaux tarifs, celui de l'Excursion de 21 jours, non valable en fin de semaine a eu l'avantage additionnel de répartir plus également le déplacement de passagers durant la semaine.

Augmentation du fret

Le fret transporté par Air France sur l'Atlantique Nord a également augmenté sensiblement, bénéficiant de nouveaux tarifs depuis le 1er avril. Les résultats enregistrés jusqu'à la fin de juin démontrent un coefficient d'augmentation de tonnage de 236,5 pour cent sur les premiers six mois de l'an dernier.

Frost: les ventes dépassent \$10,000,000

Les ventes consolidées de la compagnie Charles E. Frost, de Montréal ont dépassé les dix millions de dollars pour l'année se terminant le 31 mai 1964. Le président du Conseil d'Administration, M. Eliot S. Frost et le président de la compagnie, M. John B. Frost ont annoncé que le chiffre total des ventes était de \$10,276,283, en augmentation de \$438,682 sur l'exercice précédent.

Le bénéfice net s'établit à \$717,966 ou \$1.35 par action, ce qui constitue une augmentation de \$24,411 ou 4 cents par action sur l'exercice précédent.

Le bénéfice avant le paiement des impôts sur le revenu, qui s'est établi à \$1,359,295 ou \$2,56 par action, a été le plus élevé dans toute l'histoire de cette société. Il dépasse de \$124,150 ou 23 cents par action celui de 1963.

Les dividendes payés sur les actions classe "A", inscrites aux Bourses de Montréal et de Toronto, de même que sur les actions classe "B", étaient de 65 cents par action et totalisaient la somme de \$344,955.

A la fin de l'exercice, les bénéfices non répartis s'établissaient à \$3,980,391, en diminution de \$384,289 par suite d'une provision pour réserve de \$757,300 contre les investissements dans d'autres sociétés. Ces investissements ont été requis, selon la direction de la compagnie, pour le financement d'entreprises acquises en 1962. Le chiffre d'affaires de ces entreprises s'accroît graduellement, mais "n'a pas encore atteint un niveau de rentabilité".

La direction de Frost a fait savoir que l'augmentation des ventes consolidées est attribuable à un accroissement de cinq pour cent dans le volume des ventes domestiques de produits pharmaceutiques, prix et marges étant demeurés relativement inchangés par comparaison avec le niveau de 1963.

Le rapport annuel de la société Frost révèle que près d'un employé sur huit travaille à la mise au point de produits nouveaux ou améliorés pour combattre la maladie. Un certain nombre de produits nouveaux, à l'état de projet, sont présentement au stade des essais cliniques. D'autres, qui ont dépassé ce stade, attendent l'approbation de la Direction des Aliments et Drogues.

A l'étranger, le chiffre d'affaires a continué d'augmenter au cours de l'exercice. Les ventes aux pays non desservis par les filiales ont augmenté de dix pour cent. Les ventes des filiales étrangères ont augmenté de neuf pour cent; elles ne sont cependant pas comprises dans les ventes consolidées. "Vu les possibilités d'expansion dans les marchés étrangers, nous étudions la possibilité de nous entendre avec d'autres compagnies pour la mise en marché des produits Frost", lit-on dans le rapport.

D		E-F		G		H		I-K		L		M	
2.8	1.95	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117
6.8	12.8	12.8	12.8	12.8	12.8	12.8	12.8	12.8	12.8	12.8	12.8	12.8	12.8
3.3	20.5	21%	21%	21%	21%	21%	21%	21%	21%	21%	21%	21%	21%
2.7	16.1	14%	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
2.8	30.2	90	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
4.4	14.4	12%	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
4.3	10.7	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
3.4	10.3	1.15	1.35	1.35	1.35	1.35	1.35	1.35	1.35	1.35	1.35	1.35	1.35
2.7	20.1	74%	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38
5.4	15.1	15	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
3.2	22.2	60%	57%	57%	57%	57%	57%	57%	57%	57%	57%	57%	57%
3.1	17.7	32%	24%	24%	24%	24%	24%	24%	24%	24%	24%	24%	24%
1.8	14.8	12%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%
2.1	100	90	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
6.4	15.7	47%	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
2.3	26.1	23%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%
4.6	8.3	121	107	107	107	107	107	107	107	107	107	107	107
2.6	16.8	12%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%
2.4	19.1	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
2.9	15.8	64%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%
1.8	55.0	21	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
5.1	100	90	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
2.8	53.8	25%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%
1.4	125	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
5.9	9.3	15	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%
2.3	37.9	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%
5.9	7.8	16%	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
3.1	10.2	13	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%
5.5	105	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103
4.2	4.9	14%	14%	14%	14%	14%	14%	14%	14%	14%	14%	14%	14%
6.8	2.6	25%	25%	25%	25%	25%	25%	25%	25%	25%	25%	25%	25%
2.0	19.3	25%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
3.8	2.2	20%	17%	17%	17%	17%	17%	17%	17%	17%	17%	17%	17%
5.5	10.6	9%	7%	7%	7%	7%	7%	7%	7%	7%	7%	7%	7%
4.9	15.9	35	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
2.3	37.9	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%
5.0	5.0	51	49%	49%	49%	49%	49%	49%	49%	49%	49%	49%	49%
2.3	15.4	19%	14%	14%	14%	14%	14%	14%	14%	14%	14%	14%	14%
4.0	21.2	25%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%
3.4	16.4	24%	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
4.4	11.8	29%	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
4.7	13.6	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%
4.6	6.3	13%	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
5.8	16.7	12	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%
1.6	28.0	56%	39%	39%	39%	39%	39%	39%	39%	39%	39%	39%	39%
4.5	8.4	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%
4.8	7.7	14%	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
3.3	9.2	10	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
4.4	2.3	22%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%
2.9	31.2	12%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%
4.9	4.1	52%	49%	49%	49%	49%	49%	49%	49%	49%	49%	49%	49%
5.6	9.6	19%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%
2.4	9.3	42%	32%	32%	32%	32%	32%	32%	32%	32%	32%	32%	32%
0.4	10.3	9	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8.1	8.1	61%	61%	61%	61%	61%	61%	61%	61%	61%	61%	61%	61%
9.3	11	61%	61%	61%	61%	61%	61%	61%	61%	61%	61%	61%	61%
5.4	25.6	74%	54%	54%	54%	54%	54%	54%	54%	54%	54%	54%	54%
3.2	12.6	67%	53%	53%	53%	53%	53%	53%	53%	53%	53%	53%	53%
3.1	21.0	39%	34%	34%	34%	34%	34%	34%	34%	34%	34%	34%	34%
1.8	17.7	9%	6%	6%	6%	6%	6%	6%	6%	6%	6%	6%	6%
2.1	10.1	10%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%
0.5	21	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
1.9	4.8	14	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%
4.8	1.0	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
3.3	12.5	21	18%	18%	18%	18%	18%	18%	18%	18%	18%	18%	18%
3.2	12.6	67%	53%	53%	53%	53%	53%	53%	53%	53%	53%	53%	53%
2.7	17.6	20%	17%	17%	17%	17%	17%	17%	17%	17%	17%	17%	17%
5.3	11.8	13	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%
1.6	16.9	55	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52
3.6	9.5	7%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%
4.3	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105
3.7	5.1	10%	7%	7%	7%	7%	7%	7%	7%	7%	7%	7%	7%
7.9	10.4	8	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%
1.0	6.6	35%	25%	25%	25%	25%	25%	25%	25%	25%	25%	25%	25%
6.1	1.45	94	94	94	94	94	94	94	94	94	94	94	94
4.3	11.8	32	27%	27%	27%	27%	27%	27%	27%	27%	27%	27%	27%
3.2	14.3	16%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%
4.3	9.1	4.15	1.25	1.25	1.25	1.25	1.25	1.25	1.25	1.25	1.25	1.25	1.25
4.0	17.0	158	128%	128%	128%	128%	128%	128%	128%	128%	128%	128%	128%
4.3	2.9	8%	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
4.5	5.2	14%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%
2.1	18.2	15	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%
5.2	35.1	15	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%
3.8	20.3	27%	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
4.0	14.7	26%	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
4.0	32.8	12%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%
9.5	15.9	4.00	1.05	1.05	1.05	1.05	1.05	1.05	1.05	1.05	1.05	1.05	1.05
3.7	33.2	16%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%
4.5	14.4	1.90	1.45	1.45	1.45	1.45	1.45	1.45	1.45	1.45	1.45	1.45	1.45
7.3	7.4	67	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65
5.8	8.7	24%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
2.1	18.1	18%	18%	18%	18%	18%	18%	18%	18%	18%	18%	18%	18%

L'Alliance connaît l'exercice le plus actif de son histoire

A l'occasion du congrès qui réunissait ses principaux représentants ces jours derniers au Manoir Richelieu, à la Malbaie, la direction de l'Alliance Mutuelle-Vie soulignait l'augmentation de son chiffre d'affaires durant l'année en cours. En effet, au 31 juillet, les primes de première année encaissées, en assurance individuelle, dépassent de 22,6% le rendement déjà élevé qu'obtenait l'Alliance durant la période correspondante de 1963. (L'augmentation que connaissent présentement les compagnies d'assurance-vie au Canada est de 8%.) Le volume des affaires

d'assurance groupe a aussi augmenté de façon considérable. A la fin de juillet, l'avance sur la même période de l'année précédente était de 30%.

Depuis sa transformation, en 1948, de société de secours mutuels en compagnie d'assurance-vie, l'Alliance n'a cessé de progresser dans tous les secteurs de ses opérations à un rythme des plus impressionnant. Il en est résulté des avantages marqués pour tous ceux qui sont associés à cette entreprise: les assurés, les représentants et le personnel administratif.

Lors de ses débuts comme compagnie d'assurance-vie, en 1948, le volume annuel des nouvelles affaires individuelles atteignait environ dix millions. Dix ans plus tard, il passait à trente-cinq millions et en 1963, il fut de soixante-dix millions.

L'augmentation annuelle de l'assurance ordinaire en vigueur, qui était de cinq millions en 1948, a excédé l'an dernier quarante-trois millions. Le total d'assurance en vigueur, assurance groupe et assurance individuelle, qui était de \$80 millions, dépasse aujourd'hui \$640 millions, qui était de \$15 millions, est maintenant de tout près de \$475 millions.

Lors de la réorganisation de l'Alliance, il y a une quinzaine d'années, quelques-unes de ses succursales réussissaient à faire

souscrire un million de nouvelles affaires. En 1964, la compagnie prévoit que quatre de ses agences produiront au delà de \$7,500,000 d'assurance individuelle.

On attribue en grande partie cette montée impressionnante dans le développement de l'Alliance aux mesures qui ont été prises il y a déjà plusieurs années pour assurer la formation des représentants-vendeurs et leur procurer les auxiliaires de vente les plus modernes. Aujourd'hui, l'Alliance compte dans ses rangs un nombre considérable de représentants de carrière. Vingt-deux d'entre eux sont membres de l'Institut des Assureurs-vie agréés du Canada et détiennent le titre de C.L.U.

Une autre indication du calibre des assureurs-vie qui forment le groupe des représen-

tants de l'Alliance réside dans le fait que 41% de ses représentants qui sont membres de l'Association des Assureurs-vie ont mérité cette année le Certificat National de Compétence décerné par cette Association.

CANADIAN BREWERIES LTD.

DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné que le Conseil d'administration a déclaré un dividende, payable le 1er octobre 1964, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres, le 4 septembre 1964.

1-Un dividende trimestriel de 55 cents par action sur les actions en circulation de \$20, Série A, privilégiées, convertibles cumulatives, d'une valeur au pair de \$50 chacune au capital de la compagnie.

2-Un dividende trimestriel de 66 1/2 cents par action en circulation de \$2,65, Série B, privilégiées et cumulatives d'une valeur au pair de \$50 chacune au capital de la compagnie.

3-Un dividende de 10 cents par action en circulation commune émise sans valeur au pair au capital de la compagnie.

Par ordre du Conseil d'administration

Le secrétaire,
W.E. Drewry.

Toronto, le 24 août 1964.

fonds mutuels

Service de F.I. Dupont & Co.

Adanac Mutual Funds	2.33	2.55
Affiliated Fund Inc. Com.	9.02	9.76
Amalgamated Financial Fund	3.04	3.32
American Business Shares	4.29	4.64
All Canadian Com.	6.08	6.66
All Canadian Div.	8.24	9.03
American Growth Fund	10.16	11.10
Beaubrun Corp.	39.60	43.00
Boston Fund Ltd.	10.34	11.30
Bullock Fund Ltd.	14.98	16.42
Canada Growth Fund	5.85	6.39
Canadian Gas & Energy Fund Pfd.	8.28	9.07
Canadian Investment Fund	4.00	4.39
Canadian Trustee Inc. Fund	4.84	5.29
Canafund Co. Ltd.	51.27	53.83
Champion Mutual Fund of Canada	6.94	7.63
Collective Mutual Fund	5.61	6.00
Commonwealth Intl.	10.41	11.41
C.I. Leverage	9.12	9.99
Corporate Investors	11.61	12.69
Diversified Income Shares Ser. 'A'	28.55	—
Diversified Income Shares Ser. 'B'	5.71	6.28
Dividend Shares	3.79	4.16
Dominion Compound Fund	4.25	4.57
Dominion Compound Fund (Non-Res.)	4.13	4.44
Dominion Dividend Fund	3.44	3.70
Dominion Equity Inv. Ltd.	22.15	22.60
Dreyfus Fund Inc.	20.22	21.98
Dynamic Fund	11.43	11.54
European Growth Fund	6.57	7.18
Federated Growth	5.69	6.22
First Oil & Gas	5.36	5.86
Fonds Collectif 'A'	7.25	7.88
Fonds Collectif 'B'	5.52	5.87
Fonds Collectif 'C'	7.82	8.50
Fonds Mutuel Adanac	3.04	3.32
Group Inc.	4.21	4.60
Growth Oil & Gas	11.44	12.02
Incorporated Investors	7.61	8.32
Investors Growth	8.34	9.07
Investors Intl. Mutual	5.03	5.48
Investors Mutual of Canada	14.45	15.71
Keystone Custodian S-1	24.68	26.92
Keystone Custodian S-4	4.83	5.27
Keystone Custodian K-2	5.64	6.16
Mass Invest. Trust	16.67	18.22
Mass Invest. Growth Stocks	8.90	9.73
Mutual Accumulating Fund	4.69	5.13
Mutual Income Fund	6.25	6.84
North American Fund of Cda. Ltd.	13.21	14.44
One William Street Fund	15.28	—
Pret & Revenu Mutuel	7.03	7.68
Provident Mutual Fund	5.74	6.25
Putnam Growth Fund	9.44	10.32
Radisson R.I.	9.94	5.43
Regent Fund Ltd.	—	—
Research Investing Corp.	13.22	14.45
Savings Investments Mutual of Cda.	7.03	7.68
1962 Exec. Fund of Canada Ltd.	6.07	6.72
Television Electronics	8.06	8.78
Timed Investment Fund	7.00	7.69
United Accum. Fund	7.99	8.73
Wellington Fund Inc.	15.28	16.65
Western Growth Fund Ltd.	5.54	6.05

change

Service de la BCN

Afrique du Sud	1.50	11/16
Allemagne	—	2/12
Angleterre	3.00	1/16
Argentine	—	0/80
Australie	2.40	9/16
Autriche	—	0/49
Belgique	—	0/217
Brazil	—	0/10
Chili	—	3/40
Danemark	—	1/55
Espagne	—	0/182
Etats-Unis	1.07	25/32
France	—	2/200
Hollande	—	2/284
Italie	—	0/175
Japon	—	0/2980
Mexique	—	0/870
Norvège	—	1/505
Nouvelle-Zélande	—	2/99
Pérou	—	0/405
Suède	—	2/209
Suisse	—	2/496
Tchécoslovaquie	—	1/520
Vénézuéla	—	2/408

2.1	17.1	31 1/2	1/2	Mass Ferg	.50	.40	Oct 1.68	July 9m2.57	27 1/2	28 1/2	+ 1/4	374
2.5	15.7	105 1/2	5 1/2	Mid Pac G	1.00	1.00	Oct 94.43	Apr 82.82	142 1/2	142 1/2	—	14
7.6	15.5	14 1/2	1 1/2	Melchers	1.00	1.00	June .63	Apr 82.82	13 1/2	15	+ 1/4	1x
1.1	14.5	9 1/2	1 1/2	Melchers	1.00	1.00	June .63	Apr 82.82	13 1/2	15	+ 1/4	1x
6.8	14.5	9 1/2	1 1/2	Melchers	1.00	1.00	June .63	Apr 82.82	13 1/2	15	+ 1/4	1x
1.4	20.9	4.30	3.05	MEPC Cdn	.05	.05	Sept 1.7	June .63	3.55	3.50	- 5/8	4
5.9	6.9	14	13 1/2	Mex Light	1.30	1.30	Dec 1.95	June .63	22	22	—	3
8.0	23.0	13	13	Mid Pac G	1.00	1.00	Dec 3.34	July .63	12 1/2	13 1/2	+ 1/4	5
4.3	23.0	13	13	Mid Pac G	1.00	1.00	Dec 3.34	July .63	12 1/2	13 1/2	+ 1/4	5
4.0	10.0	3.40	2.45	M-W Gas	1.15	1.15	Dec 3.40	Mar3m .07	4.80	4.50	- 3/8	281
7.0	17.8	3.40	3.00	Mid Brick	.22 1/2	.22 1/2	Dec 1.18	June .13	3.30	3.15	- 1/8	11
2.9	10.8	13 1/2	10 1/2	Mit J S	.30	.30	Dec 1.17	June .13	13	13	—	6
1.5	10.8	13 1/2	10 1/2	Mit J S	.30	.30	Dec 1.17	June .13	13	13	—	6
14.8	9.5	8	7	Mit R A	1.50	1.00	gDec .71	June .45	6 1/2	7 1/2	+ 1/4	41
2.9	16.4	25 1/2	27 1/2	Molson A	1.00	1.00	Mar 2.13	July .63	35	34 1/2	- 1/4	25
4.8	16.7	26 1/2	27 1/2	Molson B	1.00	1.00	Mar 2.13	July .63	35	34 1/2	- 1/4	25
2.8	10.3	7 1/2	6 1/2	M Foods	.25	.25	June .63	Mar9m .40	5 1/2	5 1/2	—	6
2.9	22.4	24 1/2	29	M Invest	2.00	2.00	Dec .99	Mar9m .40	5 1/2	5 1/2	—	6
5.0	9.2	9	9	M Knif pfd	4.50	4.50	Dec 64.59	Mar9m .40	90	95	+ 1/4	41
6.0	8	7	7	M Knif pfd	4.50	4.50	Dec 64.59	Mar9m .40	90	95	+ 1/4	41
4.5	7.2	13 1/2	12 1/2	Mil Loco	.60	.60	Dec 1.84	June .81	13	13	—	13
3.0	10.1	10 1/2	10 1/2	Mil Rel	.60	.60	Dec 2.01	June .81	13	13	—	13
2.2	27.0	102 1/2	99 1/2	Mil Trust	1.95	2.15	Dec 2.57	June 1.22	99	99	—	2
2.2	24.3	57	49 1/2	Moore Co	1.02 1/2	1.20	Dec 2.08	June 1.22	99	99	—	2
2.8	1.8	7	7	M R G	.700	.700	Dec 2.08	June 1.22	99	99	—	2
3.1	11.2	14 1/2	10	M R G	.40	.45	gDec 1.28	June .64	4.75	5	+ 1/4	11
3.8	13.8	10 1/2	11	M R Dair	.20	.20	Mar 38	July 3m .45	4.75	5	+ 1/4	11
5.5	12.1	12 1/2	11	M R Rice	.60	.60	gDec 1.18	July 3m .45	4.75	5	+ 1/4	11

N-O

3.8	10.5	1.40	1.40	Nat Auto V	.10	.20	42Dec .40d	June 1.45	1.35	1.35	—	31
7.4	14.0	1.55	1.55	Nat Cont	.80	.80	Dec .04d	June 1.45	1.35	1.35	—	31
5.0	14.0	1.55	1.55	Nat Cont	.80	.80	Dec .04d	June 1.45	1.35	1.35	—	31
2.4	7.5	23	21	Nat Groc	.60	.60	64Mar .37	June 1.45	1.35	1.35	—	31
5.7	2.0	.80	.80	Nat Hees	.80	.80	June 2.56d	June 1.45	1.35	1.35	—	31
2.1	3.25	2.10	2.10	Nat Trust	.52	.52	Oct .73	June 1.45	1.35	1.35	—	31
2.4	16.3	2.0	2.0	Nfld Light	.24	.22	Dec .66	June 1.45	1.35	1.35	—	31
4.1	14.9	29	24	Neon Prod	.90	1.20	Apr .49	June 1.45	1.35	1.35	—	31
5.3	11.0	27 1/2	26 1/2	Niag Steel	1.95	1.95	Mar 1.37	June 1.45	1.35	1.35	—	31
5.8	11.0	27 1/2	26 1/2	Niag Steel	1.95	1.95	Mar 1.37	June 1.45	1.35	1.35	—	31
4.8	8.1	84	80	NWU pfd	4.00	4.00	Dec 28.66	June 1.45	1.35	1.35	—	31
3.1	49.1	11	11	Noranda	1.30	1.50	Dec 2.09	June 1.45	1.35	1.35	—	31
2.8	15.4	12 1/2	11 1/2	Norac Fin	.27	.27	Dec .80	June 1.45	1.35	1.35	—	31
2.4	22.3	24 1/2	18 1/2	N Ont N Gs	.50	.55	Dec 1.02	June 1.45	1.35	1.35	—	31
1.9	24.4	12	8 1/2	N Ont N Gs	.19	.20	Dec .43	June 1.45	1.35	1.35	—	31
3.7	17.8	13	13	N S Light	.90	1.00	Dec 1.53	June 1.45	1.35	1.35	—	31
3.2	15.8	19 1/2	13 1/2	Oak Wood	.50	.60	42Dec .55c	June 1.45	1.35	1.35	—	31
4.0	17.6	14	13 1/2	Ocean C	.60	.60	Aug .86	June 1.45	1.35	1.35	—	31
3.0	20.9	32	21	Osco	.80	.80	Dec .03d	June 1.45	1.35	1.35	—	31
5.6	13.0	130	125	Ont Loan	1.20	1.20	Dec 2.15	June 1.45	1.35	1.35	—	31
8.9	25.0	30	20	Ont Steel	.60	.80	Dec 595.78	June 1.45	1.35	1.35	—	31
0.9	24.6	31 1/2	27 1/2	Ont Stres	.20	.25	Dec 1.17	Apr3m .20	29 1/2	29	- 1/4	15
4.8	8.1	9	6 1/2	Overland	.10	.40	Nov 1.02	Apr3m .20	29 1/2	29	- 1/4	15
5.3	6.7	11 1/2	9 1/2	Overland	.10	.40	Nov 1.02	Apr3m .20	29 1/2	29	- 1/4	15

P-R

4.2	23.8	4.20	3.85	P A C Inv	.17	.17	Nov .17	Mar .08	4.15	4.10	4.15	—	28
26.8	30 1/2	19 1/2	19 1/2	Page Hers	.90	.90	Dec .9						

Noranda Mines devient intéressée au pétrole de la Mer du Nord

La société Noranda Mines, qui cherche à diversifier de plus en plus ses opérations et ses investissements, a uni ses efforts à ceux de Place Gas & Oil dans le but d'obtenir du gouvernement britannique l'autorisation d'entreprendre des opérations de forage dans la mer du Nord. Noranda ne fait pas que s'intéresser à l'industrie du pétrole.

à la bourse

Trans-Canada Pipe Lines Limited

Trans-Canada Pipe Lines Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'elle se propose d'émettre en faveur des détenteurs d'actions ordinaires (autres que ceux résidant aux États-Unis) inscrits le 3 septembre 1964, des droits de souscrire à une nouvelle émission de débentures convertibles subordonnées, à revenu, de l'entreprise. On croit que le nombre d'actions, qui donneront le droit à leurs détenteurs de souscrire à un montant de \$100 de débentures convertibles, ne sera pas moins de 29 et d'au plus 33 actions détenues à la date de l'immatriculation. On s'attend à ce que les droits viennent à expiration le ou vers le 2 octobre 1964 et les actions ordinaires se vendront sur une base d'ex-souscription, à partir du 1er septembre 1964.

Paul Service Stores Limited

Paul Service Stores Limited a acquis les actions de Avmor Limited, un manufacturier en vedette de produits chimiques et industriels. Il ne sera pas fait de changement dans la présente direction de Avmor Limited. A la suite de cet achat, la compagnie vient de faire un pas décisif dans son programme d'expansion et de diversification.

General Steel Wares Ltd.

150,000 actions ordinaires additionnelles de General Steel Wares Limited émises en faveur de Beatty Bros. Limited, à la suite de l'acquisition par la compagnie, de l'actif en opération de Beatty Bros. Limited, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, la semaine dernière.

Commercial Holdings & Metal Corporation

542,500 actions ordinaires, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, toutes émises et en circulation, de Commercial Holdings & Metal Corporation ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture le 27 août 1964. Leur symbole au téléscripteur est "CHMC".

Laurentide Financial Corporation Limited

200,000 actions additionnelles privilégiées, série \$1.40 de Laurentide Financial Corporation Limited ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 21 août 1964. Elles furent émises, conformément à une offre au public.

La Place Gas & Oil a, par contre, été la première compagnie canadienne à participer à la course au pétrole dans la mer du Nord: elle détient présentement onze permis d'exploitation du gouvernement britannique pour un territoire de 1,186 milles carrés, dont 361 en eaux profondes.

Noranda et Place Gas & Oil assument la responsabilité de la requête dans une proportion de 45 pour cent chacune tandis que Sarcee Petroleum détient

le reste des actions; mais Sarcee dépend de Noranda de sorte que cette dernière compagnie détient le contrôle de l'entreprise.

Les démarches auprès des autorités britanniques ont été faites par Noranda et la filiale anglaise de Place Gas & Oil, Place Oil & Gas (U.K.) Ltd., et portent sur un territoire situé au large de la côte orientale de la Grande-Bretagne. A Londres, des porte-parole de Noranda ont fait

savoir qu'ils prévoient une réponse favorable du gouvernement à la fin de l'été.

Il est à noter que cette association de Noranda et Place Gas & Oil n'affecte en rien les concessions que détient déjà la compagnie torontoise. Depuis 1963, soit depuis qu'elle a obtenu ses concessions, Place Gas & Oil a formé avec une compagnie d'architecture maritime de Montréal, Gilmore, German & Milne, une compagnie privée, la North Sea Marine Drillers, qui est à mettre au point un plateau à forer en eau profonde capable d'opérer à 100 pieds sous la surface de l'eau. Il y a quelques

temps, enfin, la North Marine Drillers a signé un accord avec Offshore Drillers, du Texas, accordant à cette dernière firme la responsabilité de faire fonctionner la foreuse.

Plus de 30 compagnies groupant des capitaux canadiens, britanniques et américains ont demandé à Londres des droits de forage dans un territoire d'environ 38,000 milles carrés. La Grande-Bretagne étend sa juridiction à 62,000 autres milles carrés qui n'ont pas encore été explorés et ce territoire, enfin, ne représente qu'une fraction de toute la mer du Nord dont la richesse en pétrole s'avère à peu près illimitée.

Fluctuations des Bourses de Montréal et de Toronto

cote à midi le 28 août 1964

Industriels

Rapport		— Bénéfices —		— Dernière semaine —							
ten- de- ment	prix- 1963- Max. Min.	Dividendes Payé Prév 1962 1963	1962 ou dern. exercice	6 mois ou dern. repp. int.	Ferme-Diff- ture- rence (00)						
3.6	16.5	1.25	35	Apitibi P	50 56	Dec 93	70	65	65	+ 5	40
4.5	11.6	2.45	2.75	Acklands	1.10 1.12	Nov 35	45.07	25	25	+ 1/2	9
6.2	13.7	1.25	1.50	Admiral	1.30 1.50	Nov 5.01	5.01	1.20	1.20	- 3/8	1
1.8	5.8	1.20	1.20	Admiral	1.20 1.20	May 2.06	1.24	1.24	1.24	- 1/4	5
2.9	25.0	36	28 1/2	Alla Gas	1.00 1.00	Dec 1.36	1.36	1.36	1.36	+ 1	49
3.7	3.7	110 1/2	106 1/2	" A pf	6.25 6.25	Dec 29.09	29.09	29.09	29.09	- 1/4	3
3.7	5.3	10 1/2	7.55	" B pf	5.75 5.75	Dec 29.09	29.09	29.09	29.09	- 1/4	29
3.5	19.0	23	17 1/2	Alla N Gas	80 80	Dec 1.20	1.20	1.20	1.20	- 1	10
2.9	15.9	37	24 1/2	Algoma C	1.00 1.00	Dec 2.20	2.20	2.20	2.20	- 1	6
2.2	16.6	75	6.85	" wts	1.40 1.60	Dec 4.47	4.47	4.47	4.47	- 1/2	133
4.7	13.3	11	8 1/2	Algonquin	40 40	Dec 6.4	6.4	6.4	6.4	- 1/2	2
6.8	21	19 1/2	13	" pf	1.30 1.30	Dec 9.01	9.01	9.01	9.01	- 1/2	1
4.5	18.5	11 1/2	1.00	Alliance Cr	50 50	Aug 60	60	60	60	- 1/2	259
1.9	30.8	34 1/2	27 1/2	Alumni	60 60	Dec 1.01	1.01	1.01	1.01	- 3/4	372
3.8	45 1/4	41	4 1/4	Alumni	40 40	Dec 21.82	21.82	21.82	21.82	- 3/4	30
4.5	49 1/2	46 1/2	42 1/2	Alcan 1st	1.00 1.00	Dec 22.91	22.91	22.91	22.91	- 1/4	59
5.1	5.1	1.50	1.50	Analogue	2.25 2.25	Dec 20.23	20.23	20.23	20.23	+ 1 1/4	15
5.3	9.8	30	13	" wts	2.00 2.00	Dec 3.89	3.89	3.89	3.89	- 1/4	2
5.4	5.4	53 1/2	51 1/2	Ang pf	2.00 2.00	Dec 37.79	37.79	37.79	37.79	- 1/4	6
5.1	45 1/4	44	40 1/2	Ang T 4 1/2	2.25 2.25	Dec 12.91	12.91	12.91	12.91	- 1/4	15
5.4	5.4	54 1/2	52 1/2	Ang T 4 1/2	2.50 2.50	Dec 12.91	12.91	12.91	12.91	- 1/4	2
1.9	17.6	28 1/2	20 1/2	Anthes A	40 40	Dec 1.58	1.58	1.58	1.58	+ 1/4	18
0.4	104 1/2	100	98	" B	41 44	Dec 1.58	1.58	1.58	1.58	- 1/4	1
5.3	103	98	98	" B	5.00 5.50	Dec 40.31	40.31	40.31	40.31	- 1 1/2	1x
1.1	44.6	19	11 1/2	" C pf	5.25 5.25	Nov 37	37	37	37	- 1/2	17
2.3	35.8	15	9 1/4	" C pf	30 32	Nov 37	37	37	37	- 1/2	86
4.9	53 1/2	49	45	" 2nd	2.50 2.50	Nov 14.40	14.40	14.40	14.40	- 1/2	1x
4.9	53 1/2	51	47	" 2nd	2.50 2.50	Nov 14.40	14.40	14.40	14.40	- 1/2	1x
4.9	24.2	26 1/2	23 1/2	" B pf	2.70 2.70	Nov 13.28	13.28	13.28	13.28	+ 1/2	4
1.1	66.7	61 1/2	57 1/2	Asbestos A	1.15 1.15	Dec 96	96	96	96	- 1/4	148
4.0	12.5	16	17	Ashtown A	60 60	Dec 8.07	8.07	8.07	8.07	- 1/4	3
5.9	104 1/2	100	98	" B	6.00 6.00	Dec 84.29	84.29	84.29	84.29	- 1/4	3
6.0	109	104	100	" B	80 80	Dec 1.50	1.50	1.50	1.50	+ 1	4
5.5	10.9	16	15 1/2	ATI Accept	1.10 1.10	Dec 56.11	56.11	56.11	56.11	- 1/4	3
5.5	10.9	16	15 1/2	" pf	1.10 1.10	Dec 56.11	56.11	56.11	56.11	- 1/4	3
5.5	10.9	16	15 1/2	" 2nd pf	1.44 1.44	Dec 3.99	3.99	3.99	3.99	- 1/4	115
4.7	10.9	16	15 1/2	ATI Sugar	1.00 1.00	Dec 10.92	10.92	10.92	10.92	- 1/4	4
4.8	10.4	100	90	" pf	5.00 5.00	Dec 114.23	114.23	114.23	114.23	- 1/2	10
5.3	12.5	6 1/2	3	Auto Elec	75 75	Dec 5.28	5.28	5.28	5.28	- 1/2	10
				Auto Radio	5.00 5.00	Dec 5.28	5.28	5.28	5.28	- 1/2	10
6.7	9.8	5.00	3.00	Barber-Elis	3.50 3.50	Dec 7.69	7.69	7.69	7.69	- 1/2	12
4.3	12.1	40	41	Barcelona	2.50 2.50	Dec 4.85	4.85	4.85	4.85	+ 1/2	12
2.3	15.0	22 1/2	15 1/4	Bartaco	50 50	Dec 1.45	1.45	1.45	1.45	- 1/2	25
5.5	16.3	7 1/2	5 1/2	Bay Mills	60 60	July 43	43	43	43	- 1/2	2
3.6	16.4	46 1/2	43 1/2	Beav Lum	4.60 1.60	Dec 2.73	2.73	2.73	2.73	+ 1/4	4
3.6	16.4	46 1/2	43 1/2	" pf	1.40 1.40	Dec 40.37	40.37	40.37	40.37	- 1/4	15
5.0	0.5	20 1/2	12 1/2	Beld Cort	1.00 1.00	Dec 1.25	1.25	1.25	1.25	- 1/4	15
5.5	6.6	15 1/2	15	Beld Cort	70 70	Dec 2.30	2.30	2.30	2.30	- 1/4	15
6.5	6.6	15 1/2	15	Belg Store	1.00 1.00	Jan 4.36	4.36	4.36	4.36	- 1/4	8
3.9	21.9	37 1/2	35	Bell Knitting	2.20 2.20	Dec 2.58	2.58	2.58	2.58	- 1/2	358
7.1	18.1	16 1/2	15	Bell Tel	1.00 1.00	Dec 1.32	1.32	1.32	1.32	- 1/2	10
5.3	5.8	53 1/2	51	Blue Bank	1.16 1.16	Feb 64	64	64	64	- 1/2	32
5.3	11.7	7 1/2	6	Bow Valley	15 15	Feb 58	58	58	58	- 1/4	1x
5.4	57	52	48	Bow M pf	2.75 2.75	Dec 24.49	24.49	24.49	24.49	+ 1 1/2	10
5.4	57	52	48	Bow M pf	2.75 2.75	Dec 24.49	24.49	24.49	24.49	+ 1 1/2	10
3.3	8.7	49 1/2	41	Bow M pf	1.50 1.50	Dec 5.20	5.20	5.20	5.20	- 1/4	166
				Bramalea	50 50	Dec 313.68	313.68	313.68	313.68	- 1/4	1
				" pf	6.00 6.00	Dec 313.68	313.68	313.68	313.68	- 1/4	1
				Bridge Tk	2.50 2.50	Dec 5.31	5.31	5.31	5.31	- 1	1x
1.3	14.2	95	73	Bright	1.00 1.00	Mar 5.36	5.36	5.36	5.36	- 1/4	3
2.3	11.2	35	33	Brinton Cp	80 80	Mar 3.13	3.13	3.13	3.13	- 1/4	3
2.9	19.5	70	62 1/2	Brink	2.70 2.70	Dec 3.24	3.24	3.24	3.24	- 1/4	10
2.9	22.0	35	27 1/2	BA Oil	1.00 1.00	Dec 1.57	1.57	1.57	1.57	- 1/4	190
2.5	12.1	34 1/2	23 1/2	BA Tob	80 80	Dec 6.65	6.65	6.65	6.65	- 1/4	10
4.5	3.7	19 1/2	16 1/4	BC Forest	75 75	Dec 7.60	7.60	7.60	7.60	- 1/4	3
5.8	28.1	19 1/2	16 1/4	BC Pack A	1.00 1.00	Mar 4.43	4.43	4.43	4.43	- 1/4	40
5.1	18.0	52	39	BC Power	1.40 2.00	Sept 2.54	2.54	2.54	2.54	- 1/4	44
3.7	19.8	66 1/2	54 1/2	BC Sugar	1.00 1.00	Sept 4.63	4.63	4.63	4.63	- 1/4	1x
4.8	100	97	94	BC Tel	2.25 2.25	Dec 16.85	16.85	16.85	16.85	- 1/4	1x
4.8	100	97	94	BC Tel	2.25 2.25	Dec 16.85	16.85	16.85	16.85	- 1/4	1x
4.8	100	97	94	BC Tel	2.25 2.25	Dec 16.85	16.85	16.85	16.85	- 1/4	1x
4.8	100	97	94	BC Tel	2.25 2.25	Dec 16.85	16.85	16.85	16.85	- 1/4	1x
5.3	110 1/2	108	105	CA 5 1/2 pf	6.25 6.25	Dec 16.85	16.85	16.85	16.85	- 1/4	1x
5.7	105	101 1/2	98 1/2	CA 5 1/2 pf	2.58 2.58	Dec 16.85	16.85	16.85	16.85	- 1/4	1x
4.9	34	34	34	B Cont Oil	90 90	Dec 0.03	0.03	0.03	0.03	- 1/4	3
4.8	15.5	17 1/2	13 1/2	Brockville pt	1.04 1.04	Dec 4.22	4.22	4.22	4.22	- 1/4	18
4.8	6.5	28	25	Bruck A	2.40 1.20	Nov 3.84	3.84	3.84	3.84	- 1/2	11
2.7	16.9	37	25	Build Prod	90 90	Dec 1.89	1.89	1.89	1.89	- 1/2	5
6.9	8.8	7 1/2	6 1/2	Bullloch A	50 50	Dec 82	82	82	82	- 1/4	7
5.6	13.6	6 1/2	5 1/2	Bullloch A	35 35</						

Commentaires économiques

Bathurst Power & Paper Co.

Bathurst Power & Paper Co. poursuit actuellement d'importants développements en Gaspésie où la compagnie procède à la construction d'une nouvelle usine qui lui permettra de jouer un rôle de premier plan dans l'industrie des cartonnages. Voici, selon la firme Nesbitt, Thompson and Co., quelles seront pour la compagnie les principales conséquences de ce développement et sa signification sur

la position financière de cette entreprise: Bathurst Power & Paper occupe une position-clé dans l'industrie canadienne des cartonnages d'emballage. Outre les cartons et emballages à cartons multijets, elle produit également des contreplaqués en bois dur, du bois de construction et des boîtes et caisses en bois. En janvier 1964, Bathurst a achevé d'importantes opérations

financières. Ces opérations, qui furent effectuées afin de permettre à la compagnie de réaliser son projet de construction d'un nouveau moulin de cartons kraft multijets, lui apportèrent un montant de \$45.7 millions. Le montant disponible après le remboursement de l'ancienne dette obligatoire s'élevait à \$41 millions. La compagnie estime que la construction et la mise en marche des nouvelles installations coûteront \$42.4 millions. La nouvelle fabrique sera d'une importance capitale pour Bathurst. Sa capacité actuelle de production de cartons multijets — matériel principal employé dans la fabrication de contenants — se verra presque triplée. A souligner que la production de cartons multijets est la source principale de revenus pour une entreprise d'emballa-

ges entièrement intégrée telle que Bathurst, les opérations de conversion ne rapportant que peu. L'usine, dont la mise en marche est prévue pour l'automne de 1965, sera située sur la côte méridionale de la Gaspésie, près de New Richmond, et sera pourvue d'installations maritimes accessibles pendant toute l'année. Ce nouvel ensemble industriel permettra à la compagnie de prendre avantage de son marché grandissant au Canada et de ses nouveaux débouchés d'outre-mer et pourra concurrencer profitablement les principaux producteurs de l'Amérique du Nord et de l'Europe. La Division des Contenants de Bathurst, comprenant sept fabriques d'emballages situées près des centres industriels principaux du Québec, de l'Ontario, du Manitoba

et des provinces maritimes est son débouché le plus important au Canada. Ses marchés d'outre-mer ne sont actuellement pas étendus, mais Bathurst prévoit que ses exportations augmenteront fortement en raison de l'accroissement rapide de la demande européenne de cartonnages. Elle s'est doré et déjà assuré de nouveaux débouchés importants à l'étranger par des contrats de livraison entrant en vigueur à partir de 1966. Le nouveau moulin assurera dès 1965-66 toute la production de cartons de Bathurst et permettra d'améliorer l'efficacité des opérations d'exploitation et de ventes. En outre, la mise en marche de la nouvelle fabrique libérera une partie de la capacité productive de l'ancien moulin situé à Bathurst, Nouveau-Brunswick, capacité qui sera employée à la fabrication profitable de nouveaux produits.

La nouvelle usine sera située dans une région "désignée" par la nouvelle législation fiscale et commencera son exploitation commerciale dans les délais spécifiés par celle-ci, de sorte que ses profits bénéficieront des avantages fiscaux prévus par le ministre fédéral des finances dans ses budgets de 1963 et 1964. On peut donc prévoir qu'au cours des prochaines années, les impôts sur les bénéfices de la compagnie seront fortement réduits et, en conséquence, que le bénéfice net et le "cash flow" (bénéfice net plus amortissement) augmenteront.

Développements récents
Selon le dernier rapport trimestriel de Bathurst, le bénéfice net pour la première moitié de l'exercice en cours est en hausse de 60.7% par rapport à la période correspondante de 1963. La compagnie attribue cette amélioration au niveau élevé de l'activité économique au Canada et outre-mer et au renforcement de la demande mondiale de cartons kraft multijets.

La compagnie nous informe que la construction de l'usine se poursuit dans les délais prévus et suivant les devis. Dans le cadre de ses opérations financières achevées en janvier, Bathurst augmenta de 50% le nombre de ses actions ordinaires en circulation et obtint \$6 millions de l'émission d'actions privilégiées de 5 1/2%. Bien que l'effet immédiat de ces opérations fut une réduction des bénéfices nets par action ordinaire, ce désavantage devrait être plus que compensé par l'augmentation des bénéfices futurs discutés ci-dessus. Jusqu'ici les bénéfices pour l'année en cours ont fortement dépassé les prévisions. Nous estimons maintenant que le bénéfice net disponible pour les actions ordinaires dépassera \$1 million et sera de l'ordre de \$1.25 par action ordinaire. En raison de cette amélioration impressionnante et des bénéfices futurs qu'on peut envisager, le cours de l'action ordinaire a fortement haussé, d'un plus bas de \$14 1/2 à l'époque de l'émission des droits de souscription en décembre 1963 à son niveau actuel de \$21 1/2.

Arthur J. Keves,
Services des recherches,
Nesbitt, Thompson
et Compagnie Limitée.

LES OBLIGATIONS - COURS DE VENDREDI

semaine finissant le 28 août 1964

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Gouv. du Canada		O. D.		O. D.		O. D.		O. D.		O. D.													
3 1/4	Oct./64	99.82	99.34	Man Hydro	5/7-78	95	Ontario	5/7-75	98	99 1/2	Que Hydro	5/65	99 1/2	100 1/2	BC Elec 'AA'	4/86	80 1/2	83	Massey-Ferg	4/27/76	94	94	
3	Jan/64	99.75	98.75	Do	5/14/78	99 1/2	Do	4/17/76	92 1/2	94 1/2	Do	4/16/66	98 1/2	99 1/2	Do	4/16/66	83 1/2	86	Do	5/67	98 1/2	98 1/2	
4	Dec/64	99.67	99.92	Do	5/14/80	100 1/2	Do	3/7-77	79 1/2	81	Do	5/17	99	100 1/2	Do	4/16/66	86 1/2	88 1/2	MB & PR	5/16/78	97 1/2	100	
3 1/4	Feb/65	99.65	100.15	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	MEPC Cdn	6/16/82	102 1/2	102 1/2	
4 1/4	Apr/65	99.85	100.15	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Moffat	5/16	99 1/2	99 1/2	
3 1/2	July/65	99.13	99.38	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Nor Ont	5/16/82	98 1/2	101	
3 3/4	Sept/65	99.20	99.50	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Nor Que Pwr	5/16/82	98 1/2	101	
3 1/2	Feb/66	98.25	98.85	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	6/85	101	101 1/2	
3	Sept/66	97.15	98.05	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
4 1/2	Dec/66	99.25	98.85	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
4 1/4	Jan/67	98.25	98.85	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
4 1/4	Oct/67	97.12	98.00	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
4 1/4	Jan/68	97.75	98.75	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
2 3/4	June/67-68	93.75	94.50	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
5	Oct/68	99.87	100.63	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
5 1/2	Apr/69	101.75	102.50	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
5 1/2	July/69	99.87	100.63	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
5 1/2	Oct/69	101.50	102.50	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
5 1/2	May/70	92.75	102.50	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
4 1/4	Sept/70	94.12	94.87	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
5 1/2	Oct/70	102.00	102.75	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
5 1/2	Apr/71	101.75	102.50	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
5 1/2	June/71-72	83.00	83.75	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
3 3/4	Jan/73-74	92.25	92.25	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
3	Oct/79	99.75	99.75	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
5 1/2	Sept/83	90.87	91.63	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
5	May/84	99.12	99.12	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
5 1/4	May/90	99.00	99.75	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
3 1/4	Mar/96-98	72.25	78.75	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
3	Sept/Perps	67.75	67.75	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
C.N.R.																							
5 1/2	Dec/64	100.10	98.75	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
3	Jan/64-67	97.75	98.75	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
2 3/4	Apr/67	99.00	100.00	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
4 1/2	May/68	100.25	101.00	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
5 1/2	Sept/68	91.50	92.50	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
5 1/2	Dec/71	101.32	102.12	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
2 3/4	Jan/66-71	88.75	89.75	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
2 3/4	Feb/72-74	88.75	89.75	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
5	May/75	98.75	99.75	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
5	Feb/81	85.87	86.63	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
5 1/4	Jan/85	104.50	105.50	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
5	Oct/87	96.00	97.00	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96	97 1/2	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/69	99 1/2	101	Do	5/16/82	96 1/2	99	
PROVINCIAL																							
Alta Tel	4/14/76-78	87 1/2	87 1/2	Do	5/14/80	100 1/2	Do	5/17/79	96														

Le crédit à la consommation est passé de \$200 millions à \$4.6 milliards en 20 ans

par François GAUTHIER
professeur à la Faculté de Commerce
de l'Université Laval de Québec

L'évolution de l'économie d'après-guerre a été marquée par un fait frappant dont on envisage rarement l'ampleur: le rôle grandissant du crédit à la consommation. La dette accumulée par les Canadiens pour l'acquisition de biens et de services, autres que le logement, qu'ils utilisent ou ont déjà utilisés, est maintenant environ neuf fois plus élevée qu'en 1946. Quelles sont les raisons d'une telle augmentation de la dette personnelle à la consommation? Est-elle trop élevée? Telles sont les questions soulevées de temps à autre et qui reviennent maintenant à la suite du nouveau record atteint en 1963.

Le crédit à la consommation, tel qu'on le conçoit généralement, consiste en obligations contractuelles prises par des particuliers pour financer l'achat de biens de consommation, exception faite des maisons, pour des fins personnelles plutôt que commerciales. Comme tel, ce crédit comprend les comptes ouverts dans les magasins, les engagements à payer par versements des biens ou services et les emprunts personnels en espèces non garantis par des actions ou des titres.

Evolution

Ces trois formes de crédit à la consommation représentaient au Canada, peu avant la Seconde Guerre mondiale, une dette courante approchant \$400 millions. La mise en vigueur, en 1941, d'un contrôle sur le crédit à la consommation et les restrictions imposées à la production de biens destinés aux civils, en particulier les automobiles et les articles ménagers, réduisirent la dette des consommateurs à environ \$200 millions en 1943.

Toutefois, dès 1946, elle dépassait à nouveau les \$400 millions et continuait à monter en flèche jusqu'en 1950 alors qu'elle atteignait \$1,049 millions soit 8,3% du revenu personnel disponible. Le Gouvernement imposa de nouvelles restrictions sur le montant des versements initiaux et les délais de crédit en novembre 1950 et les rendit plus sévères en mars 1951: l'objectif était alors d'entraver une demande excessive suscitée par la guerre de Corée. A la fin de 1951, la dette totale avait légèrement baissé (\$991 millions).

Depuis la levée de ces restrictions en mai 1952, aucun contrôle semblable n'est venu freiner la montée de la dette des consommateurs (\$4,605 millions en décembre 1963). Le rythme de l'accroissement n'a toutefois pas été uniforme: il s'est ralenti en 1954 et en 1957, reflétant et accentuant peut-être aussi les récessions économiques de ces années-là. Depuis lors, le crédit à la consommation a repris son ascension rapide.

Comptes ouverts

Dans ce cadre général, les trois principales formes de crédit à la consommation ont évolué d'une façon distincte en fonction des différents besoins qu'elles peuvent satisfaire. Les comptes ouverts, par exemple, sont davantage une commodité qu'un mode d'emprunt; ils portent rarement intérêt, sont généralement réglables un mois après l'envoi de la facture et seules les personnes ayant un bon crédit peuvent normalement en bénéficier. Ces dettes à court terme ont peu augmenté d'une année à l'autre; elles étaient de 50% plus élevées en 1959 qu'en 1951.

Crédit sur les ventes

Au contraire, le crédit sur les ventes à tempérament s'accroissait beaucoup plus rapidement en raison de l'extension de ce type de crédit à une plus grande variété de biens et de services, d'une plus grande acceptation par le public des achats à crédit et d'un nombre croissant de sociétés de prêt et des conditions assez libérales de paiement.

Prêts personnels

Les prêts personnels, en espèces, d'autre part, ont augmenté moins rapidement que la dette à tempérament durant les années '50 mais ils représentent depuis 1958 l'élément majeur du crédit à la consommation. Entre 1951 et 1957, les prêts en espèces constituaient environ 40% des emprunts à la consommation; leur importance relative atteignait 60% du total en 1963 (\$3,193 millions sur \$5,205 millions). Toutes les principales sources de cette forme de crédit (petites sociétés de prêt, syndicats de crédit, banques à charte, etc.) ont contribué à cette hausse.

Institutions de crédit

Les changements dont nous venons de traiter n'épuisent évi-

dement pas le problème du crédit à la consommation:

Quelles sont les institutions qui sont à l'origine du crédit à la consommation et comment se partagent-elles leurs créances vis-à-vis des consommateurs? Quelle est la signification de cet endettement croissant des consommateurs? Le tableau qui suit peut aider à éclairer ces trois questions.

Notons d'abord que le volume du crédit à la consommation comprend, d'une part, les prêts personnels (non garantis par des actions ou des titres et ne servant pas à des fins commerciales) accordés par (1) les banques à charte, (2) les banques d'épargne du Québec, (3) les syndicats de crédits qui incluent les caisses populaires, (4) les

Les Institutions Financières et le Crédit à la Consommation (millions de dollars)

	1958	1962	1963	Variation 1963/1962	Variation en % 1963/1962	Importance(1) relative des Institutions 1963
(1) Banques à Charte	553	1183	1432	+249.	+21%	28%
(2) Banques d'Épargne du Québec	12	27	23	-4.	-17%	—
(3) Syndicats de crédits (caisses populaires incluses)	320	575	600 ¹	+25.	+5%	10%
(4) Sociétés d'Assurance	305	372	385	+13.	+3%	7%
(5) Sociétés de Prêts à tempérament	768	801	872	+71.	+9%	17%
(6) Sociétés de Petits Prêts Personnels	401	714	808	+92.	+13%	16%
(7) Grands Magasins	282	427	456	+29.	+7%	9%
(8) Autres Détaillants	579	612	629	+17.	+3%	12%
(9) Toutes Sociétés de Finance et magasins de détail (5 à 8)	2030	2554	2765	+211.	+8.5%	
Tout Crédit à la consommation (1 à 8)	3220	4711	5205	+494.	+10.5%	
Revenu Personnel		28080	30000 ²			

¹ Estimation.

² C'est-à-dire le rapport entre les prêts accordés par chaque institution, le 31 décembre 1963, et le montant global de tout le crédit à la consommation (\$5,205 millions).

sociétés d'assurance, et d'autre part, tout le crédit (crédit à tempérament, comptes ouverts, petits prêts personnels) accordé par les sociétés de prêts et par tous les détaillants. L'observation de ce tableau indique que a) les prêts accordés par les banques à charte qui s'élevaient à \$1,432 millions le 31 décembre 1963, représentaient environ 28% de tout le crédit à la consommation (\$5,205 millions) au Canada ce qui fait de ces institutions les grandes pourvoyeuses de ce type de crédit. Elles sont suivies, par ordre d'importance, par les sociétés de prêts à tempérament et les sociétés de petits prêts personnels qui détenaient 17% et 16% respectivement de toutes les créances.

b) ce sont les banques à charte qui ont le plus anticipé à l'accroissement du crédit à la consommation, leurs prêts à cette fin augmentaient de \$249 millions en 1963 par rapport à 1962, soit 52% de hausse totale (494 millions). Parmi les autres institutions, les sociétés de prêts à tempérament et les sociétés de petits prêts personnels enregistraient les plus fortes augmentations, soit +\$91 et \$71 millions respectivement.

c) le volume du crédit à la consommation atteignait 17,3% du revenu disponible des individus en 1963 contre 16,9% en 1962 et

seulement 8,3% en 1950. Ce rapport qui est tout au plus une indication approximative du fardeau relatif de la dette des consommateurs tend à être au-dessous de la vérité puisqu'il n'existe pas de statistiques suivies pour certaines catégories de dettes telles que les taxes et les notes de médecins. Il y a aussi des dettes à tempérament, contractées pour l'aménagement et l'équipement des nouvelles habitations, qui sont en fait des dettes à la consommation mais qu'on incorpore aux dettes hypothécaires. Notons de plus que le rapport moyen entre la dette et le revenu est loin de s'appliquer à toutes les personnes.

Changements sociaux

A bien des égards, l'accroissement plus rapide du crédit à la consommation par rapport au revenu personnel, pendant la période d'après-guerre, n'a pas entraîné une dette plus lourde, mais reflétait plutôt certains des profonds changements économiques et sociaux de notre temps. Les sommes importantes que représentent les remboursements réguliers aux maisons de prêt remplacent, dans une large mesure, des dépenses qui se faisaient autrefois au comptant pour les mêmes services, mais sous une forme différente. Les versements effectués sur la voi-

ture familiale se substituent à l'achat de billets de transports en commun. Au lieu de payer le livreur de glace, la ménagère économise le montant d'un versement sur un réfrigérateur.

Aux gages des employés domestiques ont fait place les paiements à tempérament pour l'achat d'une foule d'appareils ou machines qui permettent d'économiser du temps: machines à laver et sècheuses, aspirateurs, tondeuses de gazon à moteur, etc.

Le Comité Radcliffe

Le Comité Radcliffe, au Royaume-Uni, résume avec justesse le rôle du crédit à la consommation en ces termes: "Tandis que l'acheteur n'a pas à épargner avant d'acheter et se sert des économies des autres pour financer ses acquisitions, le remboursement remet les économies en circulation et il reste aux mains des consommateurs, après l'achat de leurs obligations, une quantité de biens qui contribue probablement autant aux agréments de la vie que toute autre forme de placement."

Le crédit remplace de plus en plus les paiements comptants et gagne de nouveaux domaines; comme exemple typique et récent, on pourrait citer les voyages par air, mer ou terre. Les voyages à crédit ne sont qu'une manifestation de ce besoin grandissant et caractéristique de l'après-guerre qui consiste à vouloir profiter des avantages que procurent certains biens et services avant d'avoir les économies nécessaires pour les payer. Il est douteux que ce besoin ait pu être satisfait comme il l'a été si la moyenne des paies n'avait pratiquement cessé d'augmenter pendant toute la période de l'après-guerre, encourageant ainsi les gens à escompter leurs revenus futurs en empruntant pour acheter. Parallèlement, il y a eu pendant et après la guerre une redistribution des revenus qui a fait passer une plus grande proportion des familles dans la catégorie des revenus moyens.

C'est ce déplacement qui, avec l'accroissement général du revenu, a élargi la base sur laquelle le crédit à la consommation continue à progresser vers de nouveaux records.



Symbole d'une quête

Depuis des siècles, la coquille pectinée fut le symbole des recherches, du besoin de connaître et de découvrir des éléments essentiels au progrès humain. Aujourd'hui, sous ce même symbole, la Shell Canada poursuit ces recherches. Elle explore les fondrières nordiques et sonde le fond de l'océan, au large de la Colombie-britannique et de la Nouvelle-Ecosse, à la recherche incessante du pétrole. Ces recherches ont amené le perfectionnement d'huiles à moteur plus durables et de meilleures essences, ainsi que d'une vaste gamme de nouveaux produits industriels et de produits chimiques pour la ferme. Quand vous verrez cette enseigne, songez à ces hommes et à ces femmes qui se consacrent aux recherches... en quête de l'excellence dans de nouveaux concepts, de nouveaux produits, de nouvelles façons de mieux vous servir.

Shell Canada